



démocratie
& spiritualité

LES RELIGIONS ET LES SPIRITUALITÉS

*Quelles ressources pour conforter le
vivre ensemble républicain ?*

Document de travail pour aider au débat

Ces réflexions sont issues d'un groupe de travail qui s'est réuni de 2013 à 2015. Complétées en 2018, elles ont été rédigées notamment par Patrick Brun, Jean-Claude Devèze, Jean-Baptiste de Foucauld, Jean-Marie Gourvil, Henri-Jack Henrion, Jean de Saint-Guilhem et Jean-Claude Sommaire. Destinées à alimenter les travaux des uns et des autres, elles ne constituent pas une prise de position de l'association.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
1. NOTRE « MODELE » LAIQUE ET REPUBLICAIN CONFRONTE AUX MUTATIONS RELIGIEUSES ET AUX TENSIONS CULTURELLES	6
1.1 Les mutations du paysage religieux et l'émergence de nouvelles formes de spiritualité.	7
Les mutations des comportements religieux	7
La question de savoir si les religions font plus de bien ou de mal à la société	10
L'émergence de nouvelles formes de spiritualité.	10
1.2. Tensions interculturelles	12
Une difficile prise en compte de la différence culturelle et religieuse ?	14
La différence culturelle intégrée dans l'action publique	15
1.3 Un constat : un vivre ensemble difficile, le modèle d'intégration à la française remis en question	17
1.4 DES PERSPECTIVES	18
2. CE QUE VEUT DIRE LE VIVRE ENSEMBLE EN REPUBLIQUE ET LA CONSTRUCTION DU SUJET DEMOCRATIQUE.	19
Vivre ensemble dans un monde multiculturel, multi-religieux et fraternel.	19
La République et la construction du sujet démocratique.	22
3. QUEL COMPROMIS REPUBLICAIN AUTOUR DE LA QUESTION CULTURELLE ET RELIGIEUSE ?	24
3.1 L'Eglise et l'Etat sont-ils complètement séparés ?	24
3.2 La culture « une et indivisible » de la République peut-elle résister au multiculturalisme ?	27
4. UNE QUESTION INCONTOURNABLE : CE NOUVEAU PAYSAGE RELIGIEUX ET SPIRITUEL PEUT-IL ETRE UNE RESSOURCE POUR NOTRE VIVRE ENSEMBLE ?	31
4.1 Un regard sur les religions comme ressources	31
4.2 Education familiale et apprentissages moraux	35
4.3 Les spiritualités comme ressources pour l'homme démocratique.	37
5. LES CONDITIONS A REMPLIR POUR QUE LES RELIGIONS ET SPIRITUALITES CONSTITUENT DES RESSOURCES POUR LE VIVRE ENSEMBLE	40

6. SI LES RELIGIONS ET LES SPIRITUALITES SONT DES RESSOURCES, PERSPECTIVES ET PRECONISATIONS.	47
6.1 Problématique pour la construction d'un vivre ensemble intégrant les dimensions multiculturelles, religieuses et spirituelles	49
6.2 LES PRECONISATIONS DE DEMOCRATIE & SPIRITUALITE	49

INTRODUCTION

L'association Démocratie et Spiritualité souhaite apporter sa contribution au débat qui anime aujourd'hui notre pays, et plus largement l'Europe, sur la place des religions dans les sociétés démocratiques. Cette question revêt cependant un caractère spécifique en France du fait de la charge symbolique du thème de la laïcité et de ses applications différentes selon les définitions que l'on en donne.

Aussi l'intitulé de la contribution : « *Les religions et spiritualités : quelles ressources pour conforter le vivre ensemble républicain ?* » pourra paraître provocateur à certains. Celui-ci est à mettre en perspective avec l'objet de notre association référé à l'intuition fondatrice telle que la présente son Président Jean-Baptiste de Foucauld : « *L'intuition fondatrice de Démocratie et Spiritualité repose sur l'idée que la démocratie, pour s'accomplir pleinement, doit s'appuyer sur des forces morales et spirituelles (au rang desquelles figurent les religions), éventuellement devenir elle-même une source d'approfondissement spirituel, et que, parallèlement, les religions et les spiritualités ont besoin d'une régulation démocratique pour parer au péril de l'intolérance ou de l'évasion hors du monde qui les menace toujours ainsi que pour contribuer utilement au vivre ensemble. Une fécondation mutuelle est donc nécessaire et possible, tout en allant pas de soi et devant être inventée en chaque circonstance* » (Jean-Baptiste de Foucauld).

A quelles conditions l'interaction entre démocratie et spiritualité peut-elle enrichir la démocratie, compte tenu de la crise actuelle des valeurs, sans nuire à la laïcité entendue comme séparation dans l'espace public du politique et du religieux, c'est l'enjeu de notre réflexion.

Aujourd'hui nous sommes loin de cette fécondation mutuelle. La place des religions en France a évolué : le christianisme a perdu de son audience et la baisse de la pratique est constante. En revanche l'islam est devenu la deuxième religion en France ; certaines de ses composantes cherchent à imposer dans l'espace public des normes culturelles liées à l'islam qui heurtent notre conception de la laïcité.

Ces évolutions d'ordre religieux ne doivent pourtant pas occulter la crise morale et spirituelle sur fond de crise sociale et économique et de défi climatique qui affecte notre pays au sein d'une Europe elle-même traversée par des mouvements contradictoires. L'ouverture des frontières au sein de l'Union européenne, les migrations, et la mondialisation des échanges contribuent à développer un multiculturalisme européen et non européen qui met à l'épreuve notre tradition républicaine.

L'accroissement des inégalités crée un fossé entre les classes sociales et en particulier avec les plus jeunes. Au sein de la population des jeunes adultes, les plus en difficulté sont issus de l'immigration post coloniale qui, ne se sentant pas reconnus, développent un sentiment de rejet à l'égard de notre société. Ils connaissent des formes de discrimination graves et les quartiers où ils habitent, en cours de ghettoïsation, deviennent souvent des espaces de relégation.

Le consensus sur un certain nombre de comportements civiques et citoyens, transmis avec les principes d'une morale républicaine et laïque **héritée de notre longue histoire**, est remis en cause par la dénaturation du patrimoine culturel et symbolique de la société et la perte du sens commun de nombre de ses membres. Plus profondément, il s'agit pour certains d'une crise de civilisation. Pour apporter notre contribution et tâcher d'y remédier, procédons par étapes.

1. NOTRE « MODELE » LAIQUE ET REPUBLICAIN CONFRONTE AUX MUTATIONS RELIGIEUSES ET AUX TENSIONS CULTURELLES

Le vote de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat, en 1905, s'est accompagné de tensions et de conflits avec l'Eglise catholique, alors dominante dans la société française, mais peu à peu des compromis ont été inventés et acceptés. L'Eglise catholique a fini par trouver sa place , après les Eglises protestantes et la communauté juive, au sein de la République sur la base d'une laïcité acceptée par tous.

En 1984, le conflit à propos du projet d'un grand service public unifié et laïc de l'Education nationale et les manifestations de 1994 contre le projet de révision de la loi Falloux ont été les dernières grandes querelles sur la laïcité mettant en cause directement les relations de l'Eglise catholique et de l'Etat au sujet de l'école.

Les mouvements récents autour des questions éthiques ne sont pas de même nature que ceux liés à la laïcité au début du XXème siècle. Les religions sont entrées dans le jeu démocratique du lobbying au même titre que les autres groupes de pression. Ainsi les récentes manifestations contre le « mariage pour tous », malgré leur vigueur, n'ont pas été accompagnées d'une remise en cause de la laïcité ¹. Il convient cependant d'analyser le processus adopté pour faire voter ce texte. Une méthode de débat public plus participative aurait permis de faire avancer la qualité de notre vie démocratique et d'enrichir notre capacité à vivre ensemble sans anathème².

Toutefois, aujourd'hui, la fin de l'affrontement ancien entre l'Eglise catholique et l'Etat a laissé la place à des difficultés nouvelles qui tendent à remettre en cause le compromis républicain entre l'Etat et les religions, péniblement construit au cours du siècle précédent. Trois phénomènes socio-culturels importants expliquent cette situation, inédite pour notre pays : d'abord d'importantes mutations du paysage religieux et spirituel, avec notamment une affirmation croissante de l'islam dans l'espace public, ensuite l'émergence de tensions interculturelles rendant plus difficiles le vivre ensemble sur un certain nombre de territoires ; enfin la résurgence de tensions entre les religions et le pouvoir politique actuel à l'occasion des réformes sociétales en cours. Il convient donc de parler d'une nouvelle crise du modèle laïc et républicain du fait du malaise croissant sur la place à réserver aux

¹ Il reste cependant des traces du débat sur la laïcité autour des interrogations sur le droit d'objection, le droit de retrait. Est-ce qu'un élu, ou un agent de l'Etat ou d'une collectivité locale peut refuser dans le cadre de ses fonctions de poser un acte contraire à sa conviction ?

² Voir : <http://www.pacte-civique.org/ReformeFamille>

religions dans la République, non seulement celle de l'islam qui est en phase de croissance, mais aussi celle de l'Eglise catholique qui cherche à résister.

Bien entendu, les tensions interculturelles actuelles intègrent et dépassent la question religieuse. Elles constituent une problématique plus vaste qui pose la question des valeurs communes, des comportements normés, acceptés par tous, nécessaires à la paix sociale, à l'ordre public et à la bonne civilité. Il ne faudrait cependant pas séparer deux domaines, celui des religions-spiritualités et celui de la culture. Si l'on n'utilise pas le mot culture au sens « d'être cultivé », mais au sens anthropologique, il est évident que le phénomène religieux est un phénomène culturel, un des traits culturels présents ou pas dans une société. L'histoire des mentalités nous a montré combien le religieux est présent dans l'histoire de la culture française³.

1.1 Les mutations du paysage religieux et l'émergence de nouvelles formes de spiritualité.

Les mutations des comportements religieux

Le tableau du paysage religieux français est aujourd'hui profondément différent de ce qu'il était au début du XX^e siècle et durant les « trente glorieuses ».

L'Eglise catholique avait conservé il y a peu encore, une place importante dans la vie nationale. Aujourd'hui son influence, en tant qu'institution productrice de normes, décline rapidement. La pratique religieuse régulière est devenue fort limitée et les personnes se déclarant catholiques ne se sentent plus obligées de se soumettre aux règles morales qu'elle préconise. Les valeurs philanthropiques du christianisme continuent cependant d'être souvent portées par de nombreuses personnes, mais en dehors de références explicites à l'Eglise. L'ouest de la France comme d'autres régions à fortes racines catholiques reste attaché à son héritage culturel, mais la fréquentation des églises y est également en forte régression. Enfin, rappelons que le nombre de paroisses effectivement desservies ayant beaucoup diminué, les fidèles sont regroupés selon un nouveau découpage paroissial qui ne laisse souvent plus grand place à la proximité et à une réelle vie communautaire. Le clergé desservant vieillit, la relève est, indépendamment du clergé venant d'autres continents en particulier africain, problématique. La crise des librairies et des éditeurs catholiques est un indicateur parmi d'autres de la baisse d'intérêt du public pour la pensée catholique (L'accès aux études quantitatives existantes permettrait de confirmer ou de nuancer ces analyses rapides).

³Voir Robert Mucchembled, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV^e-XVIII^e)* Flammarion, 1978. Hesna Cailliau dans *L'esprit des religions*, Milan, 2012, prête à Mircea Eliade la phrase : « Nul ne connaît une culture s'il ne connaît la religion qui l'a fait naître ».

Ceci ne signifie pas que le message chrétien ne serve plus de référence culturelle (il faut noter la persistance de mouvements se référant au christianisme) mais les liens avec l'institution Eglise ont tendance à se distendre ou même à disparaître. Cet héritage culturel qui a pris son autonomie par rapport à l'Eglise se manifeste dans la vie sociale, notamment à travers l'engagement militant dans des projets de solidarité et dans diverses associations sans toujours de liens avec l'Eglise⁴. Au plan intellectuel un intérêt existe pour certaines figures marquantes de la spiritualité catholique comme Maître Eckhart ou Fénelon par exemple, mais en dehors bien souvent, de l'Eglise. A l'inverse on perçoit à travers le recrutement des nouveaux séminaristes, une montée significative de la pensée et de comportements catholiques traditionalistes.

La notion de culture et d'héritage culturel que nous utiliserons abondamment dans ce texte ne renvoie pas à la culture savante apprise à l'Ecole mais à une approche anthropologique de la culture. Nous y intégrons le capital symbolique, les mythes, les rites, les valeurs, les comportements attachés à une identité. Dans cette perspective, il n'y a pas d'homme sans culture, l'instruction ne se substitue pas à la culture identitaire. Pour chaque personne, les mutations culturelles se caractérisent par l'abandon de certains traits culturels identitaires et l'acceptation d'autres traits culturels, mais sans pour autant qu'ils éradiquent totalement toutes leurs références culturelles premières. La compréhension de ces mutations constitue le cœur de l'interrogation sur l'articulation de nos identités, sur le multiculturalisme, et sur le respect des particularismes.

Dans le monde protestant traditionnel, nous avons assisté récemment à un regroupement des communautés luthériennes et calvinistes, ce qui n'empêche pas, semble-t-il, la chute du nombre des pratiquants. Ces protestants qui ont moins l'habitude d'exercer de pressions sur l'appareil d'Etat, se savent toujours relativement « marginaux » dans l'espace national bien qu'ils soient souvent très engagés dans des mouvements humanitaires comme la CIMADE. Aujourd'hui, ils doivent faire face à l'important développement des églises évangéliques qui ont créé leur propre Conseil national des évangéliques de France.

La communauté juive, bien intégrée dans la société française, est en général fort discrète à l'exception des moments de lutte contre l'antisémitisme. Elle est constituée de plusieurs courants reflétant des pratiques religieuses et des sentiments d'appartenance communautaires différents. Les événements antisémites en France entraînent pour certains juifs la nécessité d'un attachement plus grand à l'égard d'Israël. De façon globale, la communauté juive ne représente pas un contre-pouvoir pour la République mais son influence sur la classe politique et l'opinion demeure importante d'autant plus qu'elle est liée aux questions concernant l'Etat israélien, et au développement d'un antisionisme, voire d'un antisémitisme, de la part des jeunes générations d'origine maghrébine.

Le tableau des mutations religieuses en France est complexe. Les communautés évangéliques progressent rapidement dans des milieux sociaux désertant les églises chrétiennes traditionnelles, même si toute tentative de chiffrage est difficile à établir. Elles regroupent des Français métropolitains et habitant les DOM-TOM, mais aussi des personnes d'origine

⁴On constate parmi les militants du Développement social local la présence de nombreuses personnes ayant une culture chrétienne.

africaine subsaharienne et des Asiatiques en masse. Les chrétiens, en partie orthodoxes venus des pays de l'Est et du Moyen-Orient commencent aussi à représenter un nombre de fidèles non négligeable, probablement proche du million. Parmi ces migrants certains sont issus des immigrations russes, grecques, libanaises, ou syriennes implantées en France depuis longtemps. Les Roumains arrivés plus récemment, bénéficient d'un métropolite qui soutient ses ressortissants, les nouveaux émigrants comme les Géorgiens, cherchent à s'organiser⁵. Il faut noter aussi la présence des diverses communautés de « chrétiens d'Orient » que les conflits au Moyen-Orient (Irak, Syrie, Egypte...) poussent à venir s'établir en France. Notons la présence de chrétiens indiens Syro-Malankar.

Ces nouvelles communautés chrétiennes constituent un écheveau complexe qui modifie profondément le rapport de l'Etat aux Eglises. Toute tentative de type concordataire est inenvisageable.

Les communautés religieuses d'Extrême-Orient sont aussi nombreuses et très diversifiées selon les origines nationales et les courants religieux (hindouisme, bouddhismes de plusieurs traditions, shintoïsme, taoïsme...)

Cependant la caractéristique principale de l'évolution du paysage religieux français est incontestablement la montée continue de l'islam qui préoccupe et inquiète aujourd'hui toute la classe politique et une grande partie de l'opinion. On estime la population musulmane à 10% de la population française, mais il est nécessaire de faire la distinction entre arabes et musulmans. Tous les Arabes ne sont pas musulmans et tous les musulmans ne sont pas arabes. Les chrétiens libanais vivant en France sont arabes, et tous les descendants des anciens « Français musulmans » ne se reconnaissent pas comme musulmans. On constate par ailleurs qu'un nombre important de musulmans sont des convertis d'origine française métropolitaine. Il serait intéressant de vérifier par une approche quantitative ce phénomène que l'on perçoit qualitativement. La politisation extrême de la question de l'Islam et le danger que cette politisation constitue, nécessite plus qu'à d'autres périodes, un réel travail de recherche.

La « communauté musulmane » française est très hétérogène en fonction de la diversité des origines nationales, mais aussi, de plus en plus, de la diversité des comportements sociaux et religieux. Les comportements *modérés* ou selon une autre formulation, les comportements *appropriés à leur environnement* voisinent avec des comportements intégristes. Ainsi les descendants souvent masculins des ressortissants des anciennes colonies françaises de seconde, ou de troisième génération, se tournent souvent vers les mouvements salafistes, particulièrement lorsqu'ils vivent des situations d'insertion difficiles . L'islam dans les pays occidentaux se caractérise par une déterritorialisation de son histoire. Le lien religion / nation / coutumes religieuses et communautaires s'évanouit. De ce fait, la tradition tend à

⁵Les évêques représentant ces communautés sont rassemblés au sein d'une assemblée représentative orthodoxe qui ne dispose d'aucun pouvoir fédératif. Chaque communauté est reliée à son Eglise mère, il n'y a pas de collaboration locale entre les paroisses et les monastères de cultures différentes.

devenir l'un des repères identitaires permettant de vivre dans un pays non musulman en *faisant communauté*. Du choix légitime d'une inscription dans une tradition, il est cependant aisé de faire le pas vers un traditionalisme qui tenterait d'imposer *des comportements obligatoires*.

Les gouvernements successifs ont essayé de créer des liens structurels avec la population musulmane (Conseil Français du Culte Musulman), mais sans parvenir réellement à unifier l'islam sous une seule bannière. La forte présence démographique des musulmans en France, leur éclatement en groupes multiples, leur attachement à leurs traditions culturelles et religieuses et leur non-reconnaissance d'une organisation centrale avec laquelle l'Etat pourrait coopérer, posent des problèmes nouveaux que notre tradition républicaine centralisatrice peine à gérer.

Pour achever notre présentation des mutations, notons que le nombre de personnes qui se convertissent en passant d'une communauté religieuse à une autre semble, selon les travaux de Danièle Hervieu-Léger, assez important. Ces *pèlerins, ces convertis* construisent de façon très personnelle leur rapport à leur nouvelle communauté. C'est souvent un choix libre, lié à une dynamique personnelle, de type développement personnel ou philosophique ; le nouveau rapport au religieux est alors plus spirituel, et moins identitaire. Certaines conversions dans les quartiers sensibles peuvent être aussi liées à la nécessité d'intégrer la communauté localement dominante et de se trouver ainsi un groupe d'appartenance.

La question de savoir si les religions font plus de bien ou de mal à la société

La question du rôle des religions dans nos sociétés est de plus souvent posée au fur et à mesure que s'accumulent les dossiers sensibles : lien entre terrorisme et islamisme radical, déviations sexuelles du clergé et du catholicisme, maltraitance des minorités musulmanes et bouddhistes ou hindouistes, droits des minorités LGBT et religions.

Cela relance le vieux débat de savoir si les religions font plus de bien ou de mal à nos sociétés alors que ces dernières sont de plus en plus sécularisées. Il est donc important que les croyants soient non seulement des citoyens exemplaires, mais aussi que leurs représentants et leurs institutions soient capables de coopérer avec la justice de l'Etat quand il y a des délits commis par des membres de leur corps institutionnel et avec les représentants de l'Etat pour favoriser des intérêts réciproques dans la durée.

Quant à la question du rôle des religions dans notre histoire et dans celle de nos civilisations, c'est d'abord aux spécialistes d'en débattre (une approche partielle est proposée dans cette note au 4.1) et ensuite aux citoyens de juger de la qualité de leurs conclusions en ce domaine.

L'émergence de nouvelles formes de spiritualité.

À côté de ces évolutions du fait religieux, on assiste aussi, dans la société contemporaine, à un intérêt croissant pour « la spiritualité » qui s'accompagne de l'émergence de nouvelles

formes de spiritualité non liées directement à des institutions religieuses traditionnelles, voire même totalement extérieures à la sphère religieuse.

La spiritualité apparaît de fait, au-devant de la scène, comme un nouvel élément important de notre paysage culturel.

Sous le terme de spiritualité, nous mettons ce qui se rapporte pour certains à l'opposition de la matière et de l'esprit ou encore pour d'autres à la distinction entre extériorité et intériorité. La spiritualité étant quête de sens, d'espoir ou de libération, on peut y associer toutes les démarches et les techniques qui s'y rattachent. Une première définition de la spiritualité pourrait être : « la recherche d'un dialogue avec le tout autre, avec une parole qui ne soit pas sa parole propre, exigeant un effort de décentrement, la recherche d'un chemin pour vivre les tribulations de la vie comme des épreuves qualifiantes ».

Le mot spiritualité peut faire moins peur qu'à d'autres époques, même s'il fait encore fuir certaines personnes. La période actuelle redécouvre la ou les spiritualités. Espaces difficiles et mouvants qu'il faut regarder sous l'angle de l'anthropologie et moins sous celui de la doctrine. La spiritualité est perçue comme une dimension de la condition humaine, et , au sens le plus large, comme la vie de l'esprit. Michel Foucault qui utilisait abondamment dans ses derniers ouvrages le mot de spiritualité comme celui de conversion, définit la spiritualité comme : « la recherche, la pratique, l'expérience par laquelle le sujet opère sur lui-même, les transformations nécessaires pour avoir accès à la vérité » qu'il présente non comme un corps de concepts, mais comme l'aboutissement d'une démarche existentielle du sujet. Le champ des spiritualités combine recherche de sens, pratique de sagesse, travail de l'homme intérieur et développement personnel ; il se distingue bien du champ thérapeutique lié à la santé mentale. C'est l'homme dans l'épreuve qui cherche souvent une sortie existentielle à une expérience douloureuse. Dans l'épreuve, ⁶ il souhaite éprouver la présence du divin ou donner un autre sens à sa vie. Il ne convient pas d'opposer religions et spiritualités.

De la sphère des Eglises, la spiritualité donne un nouvel élan et renouvelle le domaine du travail sur soi alors réservé au champ thérapeutique et aux professionnels du psy. Des auteurs comme Michel Foucault, Marcel Gauchet, André Comte-Sponville et Luc Ferry ont donné une légitimité au concept de spiritualité, qualifié par Luc Ferry de laïc dans des milieux peu ouverts à ce langage. La pratique de la méditation est « tendance ». Le psychiatre Christophe André remplit les salles des Zéniths en évoquant le travail sur soi et la méditation.

Il y a un développement du travail de l'homme intérieur dans les religions, à la périphérie des religions, dans l'espace thérapeutique et l'espace philosophique non religieux.

⁶Le mot grec *peirasmós* épreuve (traduit aussi par tentation) comprend la racine *peira* expérience, qui est utilisée dans les textes décrivant l'expérience spirituelle.

Cette première observation de la société française que l'on développera plus loin montre que les communautés chrétiennes anciennement établies sur notre territoire déclinent, que de nouvelles communautés chrétiennes marginales par rapport à notre histoire nationale se développent ainsi que des communautés d'origine extrême-orientale, mais surtout que l'islam s'impose comme la seconde religion de notre pays. On n'assiste donc pas à une disparition du religieux comme l'espéraient certains courants laïcs, mais davantage à sa mutation, même si le nombre de personnes insérées dans le religieux et partie prenante d'une vie religieuse est beaucoup plus limité qu'au début du XXème siècle. En effet les groupes qui progressent le plus dans notre pays, et qui tendent à devenir majoritaires dans les sociétés occidentales, sont ceux des « indifférents » qui mènent leur vie dans le contexte d'une absence pacifique de Dieu qu'on pourrait qualifier d'attitude post-athée et ceux des agnostiques qui ne se prononcent pas sur l'existence de Dieu.

On assiste aussi à l'émergence du champ des spiritualités qui occupe un espace socialement nouveau entre le religieux, le thérapeutique et le philosophique. Une vague culturelle de fond semble perceptible à travers le nombre de publications qui y sont consacrées et le nombre de réseaux qui s'y intéressent. La question de la spiritualité et du travail de l'homme intérieur ne peut plus être évacuée de la réflexion sur la laïcité et le vivre ensemble républicain⁷.

1.2. Tensions interculturelles

Les médias nous montrent jour après jour les manifestations de notre seconde réflexion : les tensions interculturelles. On observe la montée de comportements et d'attitudes qui témoignent que des valeurs qui étaient considérées comme universelles ne sont plus partagées par tous. Des tensions, des violences voient le jour entre des groupes sociaux de cultures différentes et entre des personnes ne partageant pas les mêmes valeurs : des profanations de cimetières juifs et musulmans, des agressions contre des synagogues et des mosquées, des meurtres « gratuits » dont les mobiles relèvent de la différence culturelle en sont les manifestations les plus extrêmes. Il faut mentionner aussi la délinquance dans les quartiers difficiles, sans oublier les incivilités diverses dont toute personne peut être victime dans le métro ou dans la rue. On pourrait ajouter à cette liste les comportements violents au travail, les comportements de certains salariés indécents, mais aussi ceux de certains gestionnaires des ressources humaines d'entreprises publiques ou privées, soucieux d'efficacité mais en dehors de toute référence aux valeurs humanistes que l'on croyait caractéristiques de notre culture nationale. Il faudrait analyser les tensions entre la culture humaniste dont nous avons hérité et une nouvelle culture libertaire qui privilégie

⁷Voir Gérard Fomerand, *Renaissance du Christianisme*, Fidélité, Namur, 2013. L'auteur, haut fonctionnaire, docteur en droit, spécialiste de l'audit des collectivités locales, esquisse la renaissance spirituelle d'un christianisme intérieur au sein des Eglises, hors des Eglises, loin des logiques institutionnelles des Eglises.

l'autonomie individuelle et l'extension des droits de l'individu aux dépens des responsabilités personnelles et collectives (cf. les réformes sociétales en cours).

De multiples facteurs expliquent ces tensions.

Les difficultés économiques et sociales, en particulier la montée de formes particulières d'exclusion, souvent liées au chômage, mais pas exclusivement, sont des facteurs déterminants de ces comportements. La précarité provoque des réactions violentes des groupes exclus de la société. Les émeutes dans les cités sont liées au sentiment de relégation.

Les incivilités attestent par ailleurs que des changements de normes culturelles sont à l'œuvre. « *La bonne vieille et antique morale que nous avons reçue de nos pères et mères* », à laquelle faisait allusion Jules Ferry au moment où il quitte le ministère de l'Education nationale pour se consacrer à l'expansion coloniale, ne semble plus aller de soi⁸.

Les transports en commun sont des lieux privilégiés de l'observation de cette évolution de la *politesse*. Citons quelques comportements d'incivilité : parler fort au téléphone portable (toutes les classes sociales sont concernées), sauter par-dessus les tourniquets des métros, laisser un gobelet ou des restes de déjeuner sur un siège, rentrer dans le wagon sans laisser descendre les autres voyageurs, ne pas se placer à droite sur un tapis roulant ou un escalator, passer un tourniquet en se collant à un autre voyageur sans lui en demander l'autorisation, rester assis sur son strapontin en période d'affluence. La liste de ces incivilités qui minent la vie sociale et font oublier les gestes de solidarité, bien présents eux aussi, est infinie.

L'affirmation de la différence culturelle, ethnique et religieuse qui peut accompagner ces comportements donne une tonalité nouvelle aux conflits économiques et sociaux. Un sondage récent⁹ montre que, pour les Français, les trois principales menaces sur la capacité à bien vivre ensemble sont l'accroissement des inégalités sociales (38%), la crise économique et financière (34%), les extrémismes religieux (28%), cette dernière menace étant liée à celle des replis communautaires (8%).

Les familles vivant dans des quartiers sensibles, où la précarité est forte, mobilisent de façon générale leur énergie pour lutter contre les difficultés de la vie quotidienne en respectant les normes du vivre ensemble. Cependant, certains jeunes optent aujourd'hui pour une opposition, de type culturel, aux valeurs françaises, opposition qui se manifeste par des incivilités et une délinquance qui perturbent la vie de nombreux habitants de ces quartiers et posent de sérieux problèmes d'ordre public. Dans beaucoup de cités, parallèlement à la montée de la violence et de la délinquance, on constate l'affirmation croissante d'un islam

⁸ Voir ci-dessous chapitre 4.1, la lettre de Jules Ferry aux instituteurs.

⁹ *Le Monde* : 5 décembre 2013, supplément sur Vivre ensemble.

fondamentaliste que notre laïcité républicaine ne parvient pas à contenir. En effet la loi de 2004 interdisant les signes religieux à l'école, puis celle de 2010 proscrivant le port du voile intégral dans l'espace public, n'ont pas fait obstacle au développement du « salafisme » dans les quartiers. La déterritorialisation de l'islam déjà évoquée, donnant le sentiment à ces jeunes de ne pas être de cette terre, de cette nation, les autorise à chercher ailleurs, dans une tradition idéologiquement reconstruite, les sources d'une identité et la légitimation de comportements violents.

Les comportements au travail témoignent aussi d'un décalage culturel sur lequel il faut s'arrêter, même si cette question est quelque peu, à la marge de notre sujet. Si les jeunes générations peuvent paraître quelquefois arrogantes sur leurs lieux de travail, force est de constater que de trop nombreux dirigeants ont perdu l'habitude de saluer leurs secrétaires, n'ont de communication que via leur messagerie et désorganisent sans cesse le travail de leurs collaborateurs par le changement permanent des temps de réunion, les jeux infinis de l'organigramme en perpétuel mouvement, et surtout, le recours fréquent à la mise au placard, aux licenciements, aux réductions d'effectifs menaçant la qualité du service¹⁰.

Dans les collectivités locales, des élus de droite comme de gauche mettent en place un management dont on ne voit pas toujours les fondements humanistes, ni tout simplement le bien-fondé. Les syndicats, trop centrés sur les négociations paritaires et les comités d'entreprise, ne s'expriment pas sur ces problématiques qui relèvent d'un mépris de la personne, générateur de souffrance au travail. Les élus, les cabinets des collectivités locales et les équipes dirigeantes sont si soucieux de l'effet de leurs décisions en matière de communication externe qu'ils ne s'intéressent plus à la vie quotidienne dans les organisations qu'elles gèrent.

Il n'y a plus d'identité culturelle partagée dans le monde du travail, la lutte des classes devient selon l'expression de Vincent de Gaulejac ¹¹, « *une lutte des places* », mais aussi une lutte des castes.

Une difficile prise en compte de la différence culturelle et religieuse ?

De nombreux témoignages montrent les difficultés à prendre en compte la dimension culturelle et religieuse de la personne dans le monde des « services au public », notamment dans le secteur sanitaire et social et, contrairement aux idées reçues, les intégrismes n'y sont pas que religieux et musulmans.

¹⁰ Notamment dans les services en contact direct avec les populations difficiles qui se plaignent d'être mal accueillies

¹¹ Vincent de Gaulejac et Isabelle Taboada Léonetti (dir.), *La lutte des places*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994.

- Un gynéco obstétricien intervenant dans un hôpital public de Marseille se plaint de la non-préparation à l'accouchement de certaines femmes musulmanes, de la théâtralisation de leur souffrance dans la salle d'accouchement et de la trop grande présence des maris, pratiquant leurs prières dans l'hôpital et empêchant le personnel de faire son travail. Il souhaite que ces femmes n'accouchent plus dans son service.
- Un pédicure podologue doit réaliser des semelles orthopédiques pour une femme portant un ample vêtement traditionnel. La femme refuse de montrer ses jambes, il ne peut faire un bon diagnostic. C'est le mari qui vient à la remise des semelles, le pédicure-podologue ne peut adapter les semelles faites aux pieds de la femme qui les portera.
- Une école primaire catholique d'un quartier sensible a fait du respect des identités culturelles l'un des axes de son projet pédagogique. Des enfants d'origines ethniques et religieuses différentes s'y côtoient, mais la fête de fin d'année scolaire est annulée devant l'impossibilité de trouver un accord tant sur les chants, les danses, les démonstrations de gymnastiques et de chorégraphies enfantines.
- La décision d'interdire le port du voile aux mères qui accompagnent des enfants dans des activités périscolaires et les décisions contradictoires de justice concernant l'affaire de la crèche Baby Loup dans les Yvelines témoignent des difficultés, dans une société laïque comme la nôtre, à prendre en compte l'identité culturelle et religieuse des différents acteurs concernés. Dans les quartiers à forte dimension multiculturelle, le port du voile gagnerait à ne plus être perçu, par les autorités, comme une offense à la République, même s'il peut interpeller, par ailleurs, sur la place de la femme dans l'islam.
- Dans un service de gériatrie d'un hôpital public, une personne âgée demande à une infirmière de réciter une prière avec elle. L'infirmière n'accepte pas en lui expliquant la raison, mais revient après son travail, en ayant ôté son vêtement professionnel, auprès de la personne et l'aide à réciter ses prières. L'infirmière est l'objet d'un blâme pour non-respect de la déontologie professionnelle. L'accompagnement des personnes âgées doit-il être ainsi médicalisé au détriment de toute humanité ?

La différence culturelle intégrée dans l'action publique

Afin de ne pas focaliser notre réflexion sur la question trop évidente de l'islam, citons quelques expérimentations portées par quelques personnalités ou groupes de professionnels.

- Les services publics locaux et les associations remplissant des missions de service public inventent souvent des réponses pertinentes en intégrant une dimension multiculturelle dans leur offre de services. L'arrivée dans une grande ville d'un

nombre important de Géorgiens et Roumains a posé de nombreux problèmes d'accueil. Certaines personnes manifestant des troubles psychiatriques ont été prises en charge par le centre hospitalier spécialisé de la ville. Devant la difficulté d'aider ces personnes qui exprimaient leur souffrance à travers des traits culturels qui ne sont pas les nôtres, notamment en utilisant un vocabulaire religieux (orthodoxe), une permanence d'ethnopsychiatrie a été mise en place avec l'aide d'une psychiatre d'origine serbe. Le pont ainsi créé entre deux cultures au sein du service public a facilité la résolution des problèmes.

Autre exemple parmi tant d'autres :

- Un juge des enfants du nord de Paris entreprit un long travail de recherche pour traiter la question des « enfants sorciers » d'origine africaine que les familles n'envoient pas à l'école. Après une formation en ethnologie, ce magistrat mit en place un service de médiation culturelle.

Un regard différent de celui des médias sur les religions et les spiritualités

Si de nombreux faits divers montrent les difficultés de la vie quotidienne dans les quartiers sensibles, on constate que les communautés ethniques et religieuses et leurs associations, ces dernières souvent proches des mosquées, contribuent dans les cités au maintien du vivre ensemble en offrant aux jeunes un cadre moral et culturel qui peut leur éviter de sombrer dans la délinquance ou l'intégrisme. L'islam, comme toutes les religions à forte dimension communautaire, ne doit pas être réduit à des particularismes, voire des extrémismes. Il y a dans les communautés ethniques et religieuses transmettant des valeurs et des normes des ressources morales qu'il ne faut pas mépriser. Tous les enfants de banlieues ne sont pas dans les fichiers de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Dans de nombreux cas, la synergie entre culture communautaire et enseignement républicain fonctionne, pour les filles notamment. De nombreuses personnes originaires des anciennes colonies françaises d'Afrique du Nord ou d'Afrique subsaharienne, qui ne cachent pas leur appartenance religieuse, font de bonnes carrières de cadres, de professions libérales et de professeurs d'université. Les problèmes d'incivilité et les tensions culturelles ne renvoient pas à la question religieuse ou ethnique.

Les tensions que nous avons décrites ne concernent pas seulement les relations entre des personnes d'origines étrangères et des Français de souche, ou entre des communautés religieuses différentes. Elles montrent aussi que, dans la société française, des écarts majeurs de comportement existent, liés sans doute plus aux différences culturelles de départ qu'au triomphe de l'individualisme contemporain, et que la référence à une culture commune s'évanouit. Notre insistance sur les comportements au travail permet de penser que l'incivisme n'est pas qu'un problème de banlieues. Les difficultés de l'intégration à la française concernent l'ensemble de la population. Nous transmettons de moins en moins bien des valeurs fondatrices comme le respect de l'autre, le travail bien fait, la convivialité

« généreuse », la coopération. Il faut analyser cette situation et, après avoir approfondi notre réflexion, proposer des perspectives.

1.3 Un constat : un vivre ensemble difficile, le modèle d'intégration à la française remis en question

Au début du XXème siècle, le modèle français d'intégration a évacué progressivement la plupart des références à l'univers religieux. La République devait se méfier de la volonté de l'Eglise catholique de gérer à sa place les services publics. En séparant l'Eglise et l'Etat, la République est « sortie de la religion ». Cependant, celle-ci a continué à jouer son rôle dans les relations privées, en particulier au sein des familles. Un équilibre délicat s'était ainsi établi, que l'évolution de l'Eglise catholique vers puis après Vatican 2 avait d'ailleurs favorisé. Mais le déclin de l'adhésion, de la pratique, et, par voie de conséquence de cette forme de transmission, a rompu ce fragile équilibre. Sans que l'on s'en aperçoive, le modèle d'intégration implicite, qui n'est pas le moins important, s'est ainsi appauvri. Le modèle d'intégration français repose depuis lors sur l'affirmation que la paix sociale, la civilité et le respect des uns et des autres sont possibles :

- si l'on dépasse les problèmes liés à la diversité des cultures, des expressions religieuses, des communautés ethniques vivant sur le territoire. La paix sociale doit être a-culturelle et a-religieuse ;
- Si l'on prend en compte que les valeurs culturelles et religieuses qui relèvent de ce que l'on pourrait convenir d'appeler la langue maternelle du sens sont par contre transmises par la famille, sans que l'appui d'une communauté culturelle et religieuse soit reconnu officiellement dans ce rôle ;
- Si l'on reconnaît que le vivre ensemble républicain est basé sur des valeurs universelles de Liberté, d'Egalité et de Fraternité dont l'Ecole est le principal porteur et lieu d'apprentissage.

Les diverses tensions culturelles que nous avons notées montrent qu'une même chaîne de comportements inciviques, voire violents, sont significatifs de l'effondrement d'une

culture intégrative du respect mutuel. Ce délitement traverse les banlieues difficiles, les rues et les transports en commun, le fonctionnement des services publics, le management des entreprises et des administrations publiques. Les comportements sociaux face à l'autorité (son exercice ou son acceptation), aux biens d'autrui, aux différences culturelles et religieuses ne sont plus régulés par des valeurs universelles partagées. Les simples mots de Liberté, Egalité, Fraternité ne suffisent plus à rappeler les valeurs fondatrices d'un vivre ensemble républicain supposé « aller de soi ». La communauté nationale ne vit plus sur des fondements culturels partagés, le vivre ensemble républicain se délite. Comme si l'absence d'ennemi extérieur nous obligeait à inventer des ennemis intérieurs, pour se situer dans la problématique politique de Carl Schmitt.

Notre situation actuelle est ainsi radicalement différente de celle du début du XXème siècle. Les mutations du paysage religieux et spirituel sont importantes. Nous n'assistons pas à la fin des religions ou à une sortie définitive de l'espace religieux et des spiritualités, mais à une mutation profonde des modes de construction de soi et d'élaboration du sens de sa vie. Nous devons faire le constat de la fin de la prééminence des Eglises et admettre l'émergence de nouvelles formes de quête de soi et d'approfondissement de l'homme intérieur. Dans un monde marqué par le désenchantement, beaucoup cherchent des voies nouvelles pour s'affranchir de la modernité, de l'économie capitaliste, du mode d'organisation bureaucratique, etc.

Les nouvelles manifestations du religieux et du spirituel procèdent de mouvements culturels reposant plus sur la réflexion individuelle et collective et sur le travail de la

société sur elle-même que sur l'impulsion d'appareils cléricaux unificateurs. Nous assistons à un foisonnement multiple et complexe générant une dissémination des ressources de sens, une recombinaison individuelle de ceux-ci, une dispersion des charismes, et un ensemble de mouvements difficilement gérables dans une logique concordataire de négociation au sommet de l'Etat entre élites républicaines et élites des cultes.

Nous constatons enfin que, pour trouver des solutions pertinentes, des services publics sont amenés à intégrer la prise en compte du multiculturalisme dans leur offre de service, le plus généralement sans l'affirmer expressément.

Ne faut-il pas admettre que notre modèle culturel républicain est remis en question et qu'une mutation doit être engagée ?

1.4 DES PERSPECTIVES :

C'est dans ce contexte que nous nous demandons s'il ne faut pas inverser le questionnement habituel et reconnaître que :

- le multiculturalisme, la diversité des religions et des spiritualités sont devenus

des éléments à prendre en compte pour renouveler notre culture nationale contemporaine?

- **Les religions et les spiritualités peuvent aussi être des ressources pour notre vivre ensemble républicain et démocratique ?**
- **la richesse de la variété des cultures, des religions et des spiritualités, ne fait pas nécessairement obstacle à ce que des principes généraux, transculturels, d'un vivre ensemble s'imposent à tous. Prendre la voie d'une laïcité ouverte et inclusive respectant les diversités culturelles, religieuses et spirituelles, en les régulant par des principes institutionnels (Constitution, Loi), dépasse toutefois le simple travail législatif ou réglementaire. En effet, dans une telle perspective, il est d'abord nécessaire de mobiliser la société civile, et les divers producteurs de sens, dans un processus d'actualisation des valeurs fondatrices de notre vivre ensemble républicain pour faire évoluer les mentalités. Ce n'est qu'au terme d'un tel processus sociétal qu'une formulation juridique pourrait être envisagée avec succès. Ce changement d'optique nous paraît essentiel pour sortir de l'aporie des débats actuels**

Après avoir décrit la crise du modèle culturel républicain, analysé la fin de l'intégration à la française et proposé trois perspectives il convient, avant de présenter les préconisations finales de ce texte, de faire un détour par trois réflexions plus construites sur :

- **l'origine de la réflexion contemporaine sur le vivre ensemble républicain et la place de la construction du sujet démocratique aujourd'hui ;**
- **la réalité du compromis républicain en lien avec la question culturelle et religieuse ;**
- **la question des religions et des spiritualités comme des ressources pour le vivre ensemble républicain ?**

2. CE QUE VEUT DIRE LE VIVRE ENSEMBLE EN REPUBLIQUE ET LA CONSTRUCTION DU SUJET DEMOCRATIQUE.

Pour approfondir le constat proposé et les perspectives envisageables, il convient de faire un détour sur plusieurs termes largement utilisés dans ce débat.

Vivre ensemble dans un monde multiculturel, multi-religieux et fraternel.

La popularité de l'expression *vivre ensemble* trouve sa source dans la lutte des noirs américains pour l'égalité des droits. Martin Luther King lance lors d'un meeting, le 31 mars 1968 une phrase que l'histoire retiendra ¹² : « **Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots.** » La société américaine qui avait intégré de façon originale les cultures venant du vieux continent se devait d'intégrer de façon courageuse les descendants des esclaves noirs. Martin Luther King lance deux concepts en même temps : *le vivre ensemble* et *la fraternité*. Le mouvement américain du vivre ensemble a abouti à l'élection d'un président de couleur en 2008.

Roland Barthes consacre son cours au Collège de France en 1976-1977, à la question du *Comment vivre ensemble* ¹³ en partageant de façon volontaire un espace commun. Sa réflexion aborde la vie en couple, les communautés de type phalanstère, la vie monastique et le vivre en société. Barthes consacre beaucoup de ses propos aux discours ascétiques que génère, pour être supportable, le vivre ensemble. Univers proche de celui qu'évoquera dans la même institution, Michel Foucault dans son cours sur *L'Herméneutique du sujet* en 1981-1982.

En 1997, Alain Touraine publie *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents* ¹⁴. Il conçoit ce livre comme un complément et un dépassement des questions qu'il avait déjà traitées dans *Critique de la modernité* ¹⁵. Dans une longue réflexion sur la modernité et la culture républicaine, Touraine dessine la rupture profonde qui se creuse sous nos pas. Les premiers temps de la modernité ont été ceux de l'ordre, de l'Eglise puis de l'Etat. Un second temps a placé la question ouvrière et donc la question sociale au centre des débats. Nous entrons dans un troisième temps, plus dramatique sans doute où l'être humain est déchiré entre deux dérives, un univers qui fait de lui un consommateur instrument d'un monde économique globalisé et un autre lui proposant à nouveau, comme issue face à la logique de la globalisation, un enfermement dans des communautés culturelles tendant à l'intégrisme. Touraine pose la question du *Pourrons-nous vivre ensemble ?* avec des accents qui rappellent ceux de Martin Luther King. Il en appelle à la reconnaissance des différences culturelles, à l'acceptation du multiculturalisme, au cheminement du *Sujet personnel* qui se construit non plus dans l'ordre de l'Etat, de l'Eglise, de sa communauté ou comme membre d'une classe

¹²http://mlkpp01.stanford.edu/index.php/kingpapers/article/remaining_awake_through_a_great_r_evolution/

¹³ Roland Barthes, *Comment vivre ensemble*, cours au Collège de France 1976-1977, Seuil-Imec, 2002, 243 p.

¹⁴ Alain Touraine, *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*, Fayard, 1997, 395 p. Dans son dernier livre intitulé *La fin des sociétés*, paru au Seuil, Alain Touraine note que notre société est en difficulté du fait de la diversification de nos comportements sociaux.

¹⁵ Alain Touraine, *Critique de la modernité*, Fayard, 1992, 462 p.

sociale s'opposant à une autre, mais comme *sujet personnel*, libre, devenant acteur dans la société.

Par ailleurs, il faut faire mention des travaux de Jürgen Habermas. Dans plusieurs ouvrages Habermas traite la question de la place des religions dans la démocratie. Pour lui, les croyances sont porteuses de valeurs qui contribuent à affermir la démocratie : l'amour, la rectitude morale, l'exigence communautaire, l'espérance ¹⁶. Pour peu, comme l'écrit Foessel, que « *les certitudes religieuses contribuent à affermir les forces motivantes de la raison »* ¹⁷. **La sécularisation concerne aussi bien les croyants que les non-croyants. Elle est un processus réciproque d'apprentissage. Les uns et les autres ont à apprendre les uns des autres.**

Enfin le livre de Jean-Marc Ferry titré *Les lumières de la religion* ¹⁸, note que la cohabitation des communautés repose en France sur une tolérance relevant plus de la recherche du juste que du bien, ce dernier étant de plus en plus cantonné à la sphère privée. Cela pose problème quand la notion du bien se dilue et/ou se disperse, rendant plus difficile la résolution des questions sociétales. Il ne lui semble **plus possible de renoncer par principe à débattre publiquement du bien, pour lequel les traditions religieuses ont leur mot à dire** . Ceci suppose pour Jean-Marc Ferry que les religions sortent de postures dogmatiques pour argumenter et délibérer, la vérité s'élaborant au cœur de la relation et reposant sur la confiance en un autre capable d'entrer dans un libre débat ; il s'agit de se décentrer pour cultiver un " *amour qui fait de la préoccupation de l'autre une préoccupation égale à la préoccupation de soi* ". Cette réflexion renvoie dos à dos un laïcisme qui, fuyant le spirituel, laisse passer les thèses les plus libérales/libertaires et un intégrisme religieux rêvant de réinstaurer un pouvoir de la religion, avec un Etat lié à un intégrisme religieux.

Différentes initiatives publiques ont remis au centre du débat public le concept de *vivre ensemble*.

En 1999, l'Observatoire de l'action sociale décentralisée (ODAS), organisme parapublic lié au champ de l'action sociale, lance une réflexion nationale sur la Fraternité qui aboutit à la création du collectif Fraternité. La démarche aboutit alors à la signature, par plus de 500 personnalités de sensibilités politiques différentes, d'un « *appel à la Fraternité* ». Les journées de la Fraternité organisées localement par l'ODAS dans cette dynamique, se sont transformées progressivement à partir de 2011- 2012 en atelier du *Vivre ensemble et de la Fraternité*.

¹⁶ On pourra se reporter à l'article de la revue *Esprit* : « *Dieu, un absent si présent* » : Michel Foessel : *Les croyances de l'homme démocratique Habermas et la question religieuse*, pp.53-67.

¹⁷ *Id*, p. 60.

¹⁸ Jean-Marc Ferry, *Les lumières de la religion*, Bayard, 2013

En 2003, la commission Stasi, à laquelle participe A. Touraine, statue sur la question du foulard islamique à l'école, mais ne retient dans son rapport ni l'expression *vivre ensemble*, ni celle de *fraternité*. La même année, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne lance la *charte du vivre ensemble* lors d'un rassemblement réunissant à Bercy 15 000 jeunes. En 2003 également, le ministre en charge de la culture, Jean-Jacques Aillagon, demande à la Cité des sciences et de l'industrie de piloter une mission *Vivre ensemble* pour lutter contre les discriminations dans le domaine de la culture.

A partir de 2008, face à la crise, le Pacte Civique lance une démarche pour penser, agir, vivre ensemble en démocratie qui met en relation la notion de *fraternité* avec celles de *créativité*, de *sobriété* et de *justice*. 32 engagements permettent aux adhérents, personnes ou organisations, de cultiver et de mettre en œuvre de manière systémique ces quatre valeurs dont aucune ne peut fonctionner seule et qui doivent donc être conjuguées simultanément. Cela tant au niveau des comportements personnels que des fonctionnements organisationnels et des institutions et politiques publiques¹⁹

En 2011-2012, la ville de Paris met en place un programme : *le Paris du Vivre ensemble*, dont le thème est celui de la tolérance et de l'acceptation du multiculturalisme. La diversité des cultures religieuses, l'effort de les connaître et de se comprendre sont au cœur de ce programme.

En 2012, la fondation de la SNCF lance un programme *Vivre ensemble en partageant nos différences*.

Pour clore cette liste non exhaustive, il faut mentionner l'utilisation du concept de « *Vivre ensemble* » dans les débats actuels sur la laïcité. La création de *l'Observatoire National de la Laïcité* présidé par Jean-Louis Bianco fait référence explicitement à cette approche. J-L Bianco introduit la publication des premiers travaux de l'Observatoire en rappelant les propos de François Hollande le 9 décembre 2012, lors de la remise des insignes de chevalier de la Légion d'Honneur au sociologue et historien Émile Poulat : « *La laïcité n'est pas un contrat, la laïcité n'est pas non plus une doctrine, elle n'est pas un dogme de plus, elle n'est pas la religion de ceux qui n'ont pas de religion. Elle est l'art du vivre ensemble* ».

Les propos de tous les hommes politiques au début de l'année 2013-2014 ont un recours abondant au concept de « *Vivre ensemble* », la question est devenue incontournable.

La République et la construction du sujet démocratique.

La République qui succède à l'Ancien Régime, au travers de plusieurs secousses, ôte le pouvoir d'Etat à une hiérarchie héréditaire de droit divin et le confie à des élus du peuple. Le respect d'un ordre ancestral dont les fondements sont religieux laisse place au service du bien commun. La question religieuse hante cependant jusqu'à nos jours la République

¹⁹ www.pacte-civique.org

française²⁰. Elle recherche un esprit unique, fondateur, faisant le lien entre tous (*religere*). La laïcité est dans cette perspective l'affirmation de principes simples : l'homme républicain, sera libre, égal aux autres citoyens et plus tardivement fraternel. Cet homme libre n'a d'autre culture et d'autre religion que celle de ***l'homme nouveau*** dont Mona Ozouf, dans ses travaux sur la Révolution, a bien décrit le cheminement. Cet homme nouveau se libère de la tutelle des corporations et de tous les corps intermédiaires qui font écran entre lui et l'Etat, il se libère en même temps de tout héritage culturel et religieux.

La République française par ailleurs est dans son essence même, démocratique. Elle est volonté de donner le pouvoir aux citoyens. Tocqueville et de nombreux auteurs ont décrit l'avènement de la démocratie et aussi ses crises possibles. La passion de l'égalité peut ôter tout esprit d'initiative et tout appel à la créativité. La bureaucratie est la menace de tout régime démocratique où l'Etat produit le service dont chacun a besoin. Mais l'esprit démocratique est aussi, face à l'injustice, esprit de révolte et de colère.

Tocqueville décrit dans les dernières pages de « La Démocratie en Amérique » ces hommes qui vivront dans les siècles démocratiques, qui auront naturellement le goût de l'indépendance, empêcheront qu'aucun despotisme ne puisse s'asseoir, et fourniront de nouvelles armes à chaque génération nouvelle qui voudra lutter en faveur de la liberté des hommes. Il appelle les siècles futurs à avoir de l'avenir cette crainte salutaire qui fait veiller et combattre, et non cette sorte de terreur molle et oisive qui abat les cœurs et les énerve.

La question qui est la nôtre est celle de la construction de l'homme démocratique, de l'acteur de la société, du *sujet démocratique* ; elle se distingue radicalement des théories sur l'individu assujéti du service public, du bénéficiaire de l'Etat, de l'administré.

Dans le livre déjà cité, Alain Touraine consacre de nombreuses pages au concept de sujet. La crise de la modernité met au centre du débat *le sujet personnel* alors que la sociologie est plus habituée à manier les concepts de classes sociales, de groupes ou d'institution. S'il ne veut plus être l'objet des marchés et des stratégies internationaux, ni être prisonnier de sa communauté culturelle, le sujet doit s'appuyer sur l'histoire des cultures, sur la diversité culturelle, sur le patrimoine culturel de l'humanité, pour réinventer son projet de vie personnelle et collective. Le sujet personnel pour Touraine, se construit dans la remobilisation, la remémoration des cultures et la lutte contre l'envahissement des marchés, l'instrumentalisation des organisations. Il ne choisit pas entre l'instrumentalisation des marchés ou l'instrumentalisation des communautés culturelles, il doit pouvoir faire des choix de vie, se situer dans des réseaux, des communautés de projet dans lesquelles il s'intègre librement. Le *Sujet personnel* doit pouvoir mobiliser l'univers des spiritualités, mais prendre distance avec les appareils d'ordre et de pouvoir des religions, des communautés. Nous sommes ici au cœur d'un débat clé. L'homme démocratique est bien sujet de ses choix, mais ces choix ne sont pas production idiosyncrasique de valeurs dont il serait le seul référent,

²⁰ Faut-il rappeler que la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 est édictée « en présence et sous les auspices de l'Être suprême ».

mais choix dans une diversité de traditions culturelles disponibles, de philosophies offertes, choix aussi de faire société, de s'associer en réseau avec ceux avec lesquels il décide de faire un bout de parcours. Ces choix ne sont pas monolithiques, mais souvent l'objet de métissages culturels créatifs et complexes.

Dans « *La fin des sociétés* » (Seuil, 2013), Alain Touraine s'interroge sur les moyens de refonder un sujet authentique, créateur de liberté et d'égalité. Une façon de faire face à l'impuissance politique de notre temps ?

Patrick Boulte, membre de Démocratie & Spiritualité, publie en 2011 un ouvrage dont l'approche est convergente avec celle de Touraine : « *Se construire soi-même pour mieux vivre ensemble* ». Pour l'auteur, l'enjeu de notre débat est bien de changer de paradigme et de trouver une alternative à l'humanisme moderne²¹. Il s'appuie comme Touraine sur le témoignage des dissidents soviétiques et d'autres acteurs en souffrance pour construire une image du sujet, responsable, mobilisant le patrimoine symbolique à sa disposition pour lutter contre la fragilité, la souffrance, l'exclusion ou la domination. La construction de soi en puisant volontairement et librement dans le patrimoine symbolique, dans l'héritage culturel de notre histoire, est la condition nécessaire pour qu'émergent des acteurs capables de vivre ensemble.

Gilles Guillaud, membre-lui aussi- de l'association Démocratie & Spiritualité, défend dans son dernier ouvrage, « *La promesse du présent* » (2013), une laïcité ouverte qui ne se cantonne plus à un simple respect de la géographie des lieux d'expression de soi. Il en appelle aux croyants (parmi lesquels il place aussi les athées) pour qu'ils expriment sur la place publique ce qui les mobilise profondément, ce qui donne souffle à leur quête de sens, ce qui peut enrichir, dans le respect de chaque sensibilité, cette quête commune qui permettra un meilleur « vivre ensemble ». Musulmans ou chrétiens, athées, francs- maçons, juifs, humanistes, pouvons construire un vivre ensemble, en se mobilisant chacun selon son inspiration particulière²² ? On est ici aux antipodes d'une laïcité d'exclusion des valeurs particulières, mais au contraire dans leur expression et leur mise en commun, dans une vision humaniste et transculturelle.

Le sujet de la modernité tardive (ou de la basse modernité pour reprendre le vocabulaire de Touraine) est donc dans une configuration bien différente de l'homme de la République naissante. Comme lui, il doit prendre distance pour être libre vis-à-vis de l'ordre écrasant de sa communauté première, mais il ne peut, par contre, se construire comme sujet qu'en faisant des choix dans le patrimoine symbolique qui est à sa disposition. L'homme de la Révolution choisit de se libérer de la culture de l'Ancien régime (en devenant a-culturel),

21 Patrick Boulte, *Se construire soi-même pour mieux vivre ensemble*, DDB, 2011, p. 138.

22 Gilles Guillaud, *La promesse du présent, diversité, démocratie, spiritualité*, L'Harmattan, paru en octobre 2013. Notons qu'ici les athées sont intégrés parmi les croyants, l'athéisme est une vision du monde.

l'homme démocratique contemporain se doit de choisir dans l'univers des cultures les traits culturels, les valeurs, les mythes et les rites qui lui permettent de se construire, de passer les épreuves de sa vie, d'exprimer la colère de l'homme démocratique décrite par Tocqueville, de rencontrer l'autre, de vivre avec lui.

3. QUEL COMPROMIS REPUBLICAIN AUTOUR DE LA QUESTION CULTURELLE ET RELIGIEUSE ?

Il n'est pas possible de simplement conserver les fondements du pacte républicain de 1905 pour résoudre les problèmes actuels. Les compromis passés avec le catholicisme, le protestantisme et la communauté juive ne fonctionnent pas ou fort difficilement, pour les nouveaux acteurs du paysage contemporain religieux et spirituel. Il convient aussi de s'interroger sur la vocation de la culture française à s'imposer à tous comme elle s'est imposée contre les cultures régionales au cours de notre histoire.

3.1 L'Eglise et l'Etat sont-ils complètement séparés ?

Alors que durant les décades qui ont suivi l'année 1905, les tensions entre l'Eglise catholique et l'Etat furent nombreuses, aujourd'hui catholiques, protestants et juifs défendent conjointement le modèle de laïcité à la française. Essayons de comprendre pourquoi au fil du temps le compromis républicain a fonctionné.

L'Eglise catholique, du fait de son refus initial du compromis de 1905 ²³, se trouve bénéficier aujourd'hui de l'entretien par la République des églises qui ont été construites avant cette date, c'est-à-dire de l'essentiel du parc immobilier dont elle dispose pour accueillir ses fidèles. Par contre, les communautés protestantes et juives, qui l'avaient accepté, sont depuis cette date, comme elles le souhaitaient, généralement propriétaires de leurs lieux de culte qui sont gérés dans le cadre d'associations culturelles.

L'Eglise catholique, grâce à la loi Debré de 1959, a conservé un système scolaire bénéficiant d'une autonomie relative au sein du service public d'éducation, recrutant elle-même des professeurs payés par l'Etat. Le secteur social et médico-social dans lequel s'est investie l'Eglise a été maintenu sous forme associative et financé totalement par l'Etat et les

²³Il semble que le refus initial de Rome portait sur les associations culturelles dont le fonctionnement démocratique mettait en cause le fonctionnement vertical et hiérarchique de l'Eglise catholique.

collectivités locales depuis 1975 ; il en est de même pour le secteur hospitalier privé resté dans la mouvance catholique ou protestante. La création de la Sécurité sociale a garanti le fonctionnement de l'Etat-providence et laissé à l'Eglise un secteur caritatif bien identifié et accepté par tous les acteurs de la laïcité.

Les relations protocolaires entre l'Etat et l'Eglise font de l'Eglise catholique l'institution organisatrice de certaines grandes cérémonies républicaines comme la célébration du décès des grandes personnalités.

Point plus important, les relations entre l'Etat, les collectivités locales et l'Eglise catholique font de celle-ci le partenaire privilégié de la République dans l'affectation des églises. À titre d'exemple, les nouvelles communautés chrétiennes orthodoxes, composées aujourd'hui d'émigrés des pays de l'Est ou du Moyen-Orient, et les communautés protestantes évangéliques, obtiennent difficilement des maires l'affectation d'églises non utilisées. En effet, l'évêque du lieu dispose d'un pouvoir de blocage par rapport à toute décision de nouvelle affectation. Il peut aussi proposer de nouvelles affectations d'églises inutilisées, mais, souvent, dans des conditions inacceptables pour les communautés concernées (des chapelles à la campagne, loin des centres villes...). Les communes entretiennent des églises vides alors que de nouvelles communautés chrétiennes cherchent des lieux de culte. De façon un peu théorique, il ne serait pas impensable d'imaginer que des demandes d'ouverture de mosquées pourraient recevoir une réponse favorable à travers la reconversion d'églises catholiques, romanes notamment, dont les décorations souvent sobres apparaissent compatibles avec le culte musulman. A Istanbul comme en Algérie, des églises ont été transformées en mosquées avec, en général, un respect pour l'édifice primitif²⁴. Il serait logique que, sur un plan diplomatique, la question de la réciprocité soit posée parallèlement, en sorte que les Français résidents ou de passage à l'étranger soient à même de pratiquer librement leur religion.

Enfin point essentiel, la présentation de l'histoire du christianisme faite dans les établissements d'enseignement secondaire ou supérieur, même si cet enseignement assez réduit ne favorise pas la compréhension réelle de la place de la religion dans notre histoire culturelle, est de façon générale conforme à la présentation que l'Eglise souhaite présenter de son histoire. Alain Touraine (1997) remarque que les courants les plus spirituels, les plus mystiques du christianisme, condamnés par l'Eglise, sont absents des programmes officiels alors qu'ils proposent des spiritualités auxquelles tous pourraient avoir accès dans leur itinéraire de construction de soi.

²⁴ A Istanbul, les aménagements très sobres des mosquées permettent de reconnaître l'église chrétienne primitive. On pourrait imaginer une pédagogie de nos églises transformées en mosquée, comme lieux de célébrations passant d'une époque de l'histoire à l'autre. Les transformations des chapelles des institutions catholiques ou des anciens hôpitaux en salles de gymnastique ou en bibliothèques ne posent que peu de problèmes à la conscience catholique ; pourquoi refuser que des églises désertées par leurs fidèles deviennent des mosquées ?

Ce compromis républicain a fonctionné surtout parce que l'Eglise catholique et l'Etat moderne partagent, malgré les conflits dans la gestion des écoles ou d'autres établissements, des fondements communs. La modernité (la haute modernité écrit A. Touraine) a été initiée par l'Eglise dans la dynamique du Concile de Trente, quand le catholicisme s'oriente vers l'enseignement d'une commune vertu (Bossuet) et la correction des mœurs. Elle privilégie alors le travail intellectuel, l'éducation et le soin. Cette approche a été reprise à son compte par la République dans les années marquées par Napoléon et tous les gouvernements au cours du XIXème siècle. Les lycées de l'Empire ressemblent aux collèges des jésuites ou des oratoriens, la pédagogie de l'école de la République ressemble à celle des « frères », les nouveaux hôpitaux construits à Paris au XIXème sont encore bâtis sur le modèle conventuel. Michel Foucault a montré la continuité entre l'hôpital général de l'Ancien Régime et l'asile républicain. L'Eglise post-tridentine et la République ont partagé progressivement des fondements communs, des valeurs communes, une mentalité partagée, un même sens de la nation et de la morale. Cette adhésion à des valeurs communes pousse l'Eglise à s'identifier à l'Etat (notamment dans les questions éthiques). Les républicains laïcs à l'inverse ont quelque difficulté à accepter l'idée qu'ils sont les gestionnaires d'un héritage institutionnel dont ils ont peu modifié les fondements structurels, liés à l'Eglise de l'époque moderne.

Notons aussi que les religieux, chassés de France à une époque antérieure, ont vécu « les tranchées » durant la Grande Guerre et ont ainsi gagné leur droit au retour en France. Par ailleurs de nombreux catholiques sont « passés » à gauche ; sans ces électeurs porteurs d'un christianisme social, les socialismes auraient perdu de très nombreuses élections depuis la seconde guerre mondiale,²⁵ et François Mitterrand ne serait sans doute pas devenu Président de la République en 1981.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est sans doute pas aussi forte qu'on le pense généralement, même en dehors de la situation concordataire de l'Alsace et de la Lorraine. Un réel compromis a été trouvé tant sur des normes culturelles générales qui se sont élaborées tout au long de l'époque moderne que dans les avantages dont bénéficie l'Eglise catholique. Dans cet esprit, le gouvernement de Lionel Jospin a instauré le principe d'une rencontre annuelle entre le Premier ministre et les ministres concernés avec les autorités catholiques, dialogue qui a été poursuivi par ses successeurs *et concerne les autres confessions*.

La séparation des Eglises et de l'Etat est un compromis tout à fait spécifique aux relations entre un Etat centralisé et un appareil religieux catholique qui l'est tout autant. Il n'est donc pas envisageable de le reproduire aujourd'hui comme tel dans les relations que l'Etat doit entretenir avec l'islam ou avec les nouvelles communautés chrétiennes ou celles venant d'autres horizons religieux ou spirituels. Un nouveau compromis républicain doit être trouvé, mais il ne peut se faire que sur des bases différentes et avec d'autres procédures de négociation. Si le concordat signé par Bonaparte et le Pape en 1801, puis la séparation des

²⁵ Dostoïevski note dans son carnet d'écrivain : « Le socialisme français actuel n'est rien d'autre que la suite la plus fidèle et la plus directe de l'idée catholique, son expression complète et définitive [...] élaborée par les siècles. » In N. Berdiaev, *Esprit de Dostoïevski*, trad. Française, Stock, 1945, p. 179.

Eglises et de l'Etat en 1905 restent des temps de l'histoire à prendre en compte, il est devenu nécessaire d'inscrire les rapports et les modalités de collaboration entre l'Etat et les « nouvelles » communautés culturelles, religieuses et spirituelles dans un nouveau cadre. Les interférences culturelles (voir par exemple les problèmes liés au voile ou à la viande Halal) et politiques (voir les influences étrangères sur l'islam en France) rendent le problème encore plus complexe.

3.2 La culture « une et indivisible » de la République peut-elle résister au multiculturalisme ?

Même si un compromis a été trouvé au fil du temps, il ne faut pas oublier que la République a été fondée primitivement sur une volonté d'élimination des cultures régionales, des cultures professionnelles liées aux corporations et des cultures religieuses. Chacun, dans la perspective de la Révolution française, est libre parce qu'il est libéré de son héritage culturel et religieux. La démocratie est fondée alors sur une nouvelle culture républicaine caractérisée par la relation individuelle du citoyen avec l'Etat tant dans l'acte politique du vote que dans celui tout aussi citoyen, de recevoir un service : « *Citoyens voilà du pain !* » a-t-il été proclamé lors des Journées révolutionnaires d'octobre 1789.

La culture républicaine est cependant aujourd'hui déstabilisée par les mouvements de populations liés à la fin de la décolonisation et ceux liés à la globalisation de l'économie. L'existence d'une pluralité de cultures sur le territoire national est une réalité qu'il faut maintenant prendre en compte en sachant que la République aura plus de mal à les « dissoudre » qu'elle n'a su le faire dans le passé. Si l'histoire de France a toujours été traversée par une diversité de cultures régionales -rappelons le découpage linguistique entre les langues d'oïl et les langues d'oc, et les traits culturels des régions périphériques intégrées à la France plus tardivement- le « rouleau compresseur » d'une royauté de plus en plus centralisatrice et ensuite celui de la République ont réussi à les faire disparaître progressivement. Mona Ozouf ²⁶ a décrit avec précision le déchirement des Bretons de gauche (communistes mêmes) défendant la culture bretonne contre la République.

Sur le plan religieux, axe central de cette note, il faut se remémorer les guerres de religions et les multiples autres querelles religieuses en France (le catharisme, le jansénisme, le quiétisme, le modernisme...) qui ont laissé dans les mentalités des traces profondes. Elles ont fini par trouver une issue par une approche autoritaire de la question religieuse, l'Eglise catholique et l'Etat gérant de concert, un ordre centralisé.

Depuis plusieurs décades, les mouvements de population venant d'autres pays vers la France, ou à l'inverse les mouvements des jeunes diplômés français qui émigrent à l'étranger, ne permettent plus de maintenir une vision si monolithique de la République, de la Nation,

²⁶ Mona Ozouf, *La composition française, retour sur une enfance bretonne*, Gallimard, 2009.

de l'Etat et de l'Eglise de France. Les Etats et les nations ne sont plus au centre des mouvements de construction du monde. Les circuits financiers dominant, les stratèges du marché mondial ont les clés en main, les populations comme les capitaux se déplacent. L'Etat national fait ce qu'il peut pour gérer le pays, mais se heurte à sa difficulté de se réformer du fait de la perte de légitimité du personnel politique et de sa difficulté à trouver le ton juste avec les impulsions de l'Union européenne. On peut comprendre les invocations répétées de l'Etat sur la nation française « *une et indivisible* », mais celles-ci deviennent dérisoires quand cet Etat ne parvient plus à gérer les flux économiques et à maîtriser les flux migratoires ²⁷ et qu'une diversité culturelle croissante se manifeste chaque jour dans la plupart de nos villes. Par ailleurs nous savons que les « Grandes Ecoles » exigent de plus en plus que leurs élèves parlent plusieurs langues, aient des expériences à l'étranger et deviennent les stratèges d'une économie globalisée. Selon un récent sondage, une part importante des élèves de ces Ecoles envisage de faire carrière à l'étranger.

Le rapport à la culture républicaine fondant l'identité française n'est plus celui des premières périodes de la République naissante. Chacun joue le jeu de sa place dans le marché mondial du travail et se confronte à plusieurs cultures, à plusieurs sources identitaires. Toutes les classes sociales sont confrontées à la nécessité de s'adapter à la pluralité culturelle. La situation des immigrés de première ou seconde génération fait la une des journaux. Les jeunes diplômés français qui travaillent à l'étranger modifient le rapport de leurs familles à la culture nationale. Chacun apprend des langues et des usages différents des siens et tente d'y être suffisamment performant pour « gagner sa vie » et assurer l'existence de sa famille. Dans tous les cas, c'est la culture de l'échange choisi ou imposé. Il reste pour chacun à trouver sens à sa vie, son projet de vie, sa place dans des sociétés aux frontières si poreuses et dans des organisations locales qui ne garantissent plus la sécurité.

Face aux difficultés rencontrées, la tentation est sans doute, pour beaucoup d'émigrés, celle du repli communautaire. Comme les émigrants arrivant aux Etats-Unis dans les années trente, beaucoup sont contraints à une vie à double face ²⁸. Il faut s'efforcer de faire siens les usages de la culture dominante pour assurer sa subsistance, mais l'on revient à des valeurs ancestrales ou communautaires dans le repli de son intimité, de sa communauté pour continuer de trouver sens à sa vie. Lorsque la précarité devient l'avenir probable, la culture communautaire devient la seule protection possible contre l'anomie. La culture

²⁷Le petit livre *Dialogue sur la politique, la gauche et la crise*, rédigé par Nicolas Truong, à partir d'un entretien réalisé en face à face d'Egard Morin et de François Hollande (Le Monde / l'aube, 2012) illustre cette situation. E. Morin exprime son souhait que l'on inscrive dans la Constitution : « *La France est une République une et indivisible, mais aussi multiculturelle* ». Le candidat à la présidence répond qu'il préfère réinscrire mieux encore dans la Constitution le principe de laïcité qui permet de préciser que nous avons tous nos références communes.

²⁸La thèse classique des deux auteurs de l'Ecole de Chicago (Thomas et Znaniecki, *Le paysan polonais, USA, 1918-1920*) est que l'adaptation d'un émigré n'est possible que s'il arrive à mettre en place une synergie entre deux cultures, celle de son pays d'origine et celle du pays d'accueil. L'émigré en échec est, soit celui qui oublie sa culture et se fond dans la culture du pays d'accueil, soit celui qui se replie sur sa communauté et refuse l'interaction. L'enjeu est bien l'interaction culturelle, le multiculturalisme. Le pays d'accueil doit aider l'émigré dans ce double mouvement.

communautaire peut devenir alors culture de la *haine* contre la République, son école, divers services publics comme les transports, la police et même certaines fois les pompiers²⁹.

Dounia Bouzar distingue bien les jeunes musulmans s'intégrant dans la société avec plus ou moins de difficulté de ceux qui rejettent la société française et l'Etat républicain qui ne leur ont pas fait la place qu'ils escomptaient, distinguant chez ces derniers la minorité qui devient islamiste en s'abritant derrière un islam qui les institue comme justiciers pour combattre les dérives de la civilisation occidentale.

Dans cette obligation généralisée de multi culturalité, le facteur religieux joue de façon variable. Les émigrants temporaires ou définitifs, originaires de pays de l'Europe occidentale ou d'Amérique, retrouvent en France des traits culturels auxquels ils s'adaptent sans difficulté, la religion y occupant à peu près la même place que chez eux. Les migrants des pays de l'Est, d'Afrique noire ou du Maghreb viennent en général de territoires où la vie est encore marquée par une vie sociale et religieuse de type « communautaire » et ils n'ont pas une grande expérience des mécanismes de nos « sociétés » individualistes. Pour ceux qui habitent hors des villes, la religion traditionnelle occupe souvent tous les aspects de leur vie, ils ont une vision holiste du monde, la distinction entre le profane et le sacré est poreuse, l'accès à la modernité, telle que nous l'entendons, diffère selon les domaines de la vie. Leur arrivée en France produit souvent un choc culturel important. La vie quotidienne de ces immigrés se caractérise par une tension entre la culture de leur « communauté » et leur nécessaire adaptation à la vie en « société ». La culture républicaine entre en dialogue avec la culture traditionnelle et la coexistence des deux peut provoquer chez certains un dédoublement identitaire extrême qui peut les conduire vers l'anomie, la psychiatrie ou la prison.

La question de l'islam en France pose des problèmes particuliers. Cette religion, proche de nous en raison de son ancrage dans les religions du Livre, est en même temps fort différente du christianisme. Si les spirituels musulmans et chrétiens ont beaucoup en commun, l'organisation des deux religions est radicalement différente. Le catholicisme est centralisé et son organisation pyramidale est une des sources de l'Etat moderne centralisé et bureaucratique. La dynamique catholique depuis le Concile de Trente, est, traditionnellement, une dynamique autoritaire, descendante, exogène, par rapport à la communauté locale³⁰, même si, depuis le Concile Vatican 2, l'Eglise fait de plus en plus de place à la collégialité entre évêques. A l'inverse, l'islam, plus endogène, tient d'abord par son caractère *fortement traditionnel*³¹, et la forte implication d'acteurs locaux autonomes reliés à des réseaux internationaux (notamment par internet). Face à un Etat républicain jacobin en

²⁹Didier La Peyronnie note la montée d'une jeunesse masculine ayant son langage, sa morale, ses modes d'affirmation agressive face à une société discriminante à son égard (Colloque INJEP, juin 2013).

³⁰La culture catholique diffère sur ce point de la culture des autres confessions chrétiennes, qui laissent plus d'initiative au discernement du peuple de Dieu dans l'Esprit.

crise qui « *cherche ses territoires* »³², l'islam, en maîtrisant son ancrage territorial, répond à une demande locale d'investissement dans une vie communautaire endogène. Des jeunes gens de familles catholiques, parfois pratiquantes, rejoignent en banlieue les réseaux musulmans en raison de la vie communautaire des groupes islamiques, ce que l'Eglise catholique et l'Etat leur offrent moins. Les mouvements chrétiens de jeunesse d'aujourd'hui font encore appel à la mobilisation des jeunes, mais ils sont moins territorialisés et ils ne s'inscrivent qu'assez peu dans des solidarités de voisinage. Le « patro » d'antan est une histoire terminée. Un mouvement de re communautarisation de paroisses, sous l'impulsion en particulier des mouvements charismatiques, est cependant visible depuis quelques années en particulier en ville.

Autre signe des temps, dans l'entreprise elle-même, des personnes demandent maintenant des salles de méditation ou de relaxation pour se recentrer sur elles-mêmes, tandis que des musulmans demandent des salles de prières.

Face à ces changements, le vivre ensemble républicain s'effrite et d'autres questions apparaissent. La Révolution française voulait libérer le citoyen des chaînes des corps intermédiaires et des religions. Celles qui existaient à l'époque se délitent, mais de nouvelles communautés religieuses sont apparues. Comment conforter ce vivre ensemble dans une société qui ne vit plus sur les fondements anciens de la modernité républicaine ? Comment favoriser le vivre ensemble dans un espace culturel commun où, comme nous l'avons indiqué, de nouveaux rapports au religieux s'expriment et de nouvelles formes de spiritualité prennent progressivement une place importante ? Comment prendre en compte le risque de l'instrumentalisation de la religion au service de luttes politiques qui constitue un piège redoutable pour les États comme pour les communautés religieuses ?

Notre compromis républicain, basé sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat et sur une culture française uniformisatrice et assimilationniste, est remis en cause par les nouvelles communautés religieuses et spirituelles comme par les multiples influences culturelles et politiques, dont certaines sont très liées au religieux. Ce compromis laborieusement élaboré est confronté à des influences contradictoires, d'une part de demande d'ouverture pour s'adapter aux dynamiques de la mondialisation et de ses multiples échanges, d'autre part du besoin de sécurisation autour de règles et normes communes face à un avenir incertain. C'est pourquoi il est important d'examiner ce que religions et spiritualités sont capables d'apporter à une communauté nationale en recherche de nouveaux équilibres favorisant le vivre ensemble.

³¹Le sens de la Tradition peut être analysé comme une attitude dogmatique, mais aussi comme le recours à un corpus de textes faisant référence. Sur ce point, l'islam et le judaïsme qui ne sont pas constitués en Eglises hiérarchisées, partagent des points communs. Voir le point « Un regard sur les religions comme ressources » de ce document.

³²Il faut distinguer ici les deux logiques qui animent les politiques publiques françaises : la dynamique de territorialisation de l'action publique et à l'inverse la dynamique de construction de politiques publiques de territoire. La première est initiée par l'administration centrale, la seconde est initiée par les élus locaux prenant position pour le développement local. L'Etat français comme l'Eglise sont de culture jacobine.

4. UNE QUESTION INCONTOURNABLE : CE NOUVEAU PAYSAGE RELIGIEUX ET SPIRITUEL PEUT-IL ETRE UNE RESSOURCE POUR NOTRE VIVRE ENSEMBLE ?

La réflexion sur le *vivre ensemble* prenant en compte la diversité culturelle et religieuse et leurs évolutions doit prendre ses distances avec les lieux communs que l'on rencontre trop souvent dans des milieux « laïques » nostalgiques des combats du passé contre l'Eglise catholique. Il nous faut, bien sûr, avoir un regard critique sur l'histoire des religions, mais reconnaître aussi leur contribution fondamentale à l'histoire humaine et leur possible apport fécond à l'histoire qui se déroule sous nos pas aujourd'hui. Les spiritualités, liées de près ou de loin ou sans aucun lien avec les religions, posent aussi une nouvelle série de questions que l'on ne peut pas ignorer.

4.1 Un regard sur les religions comme ressources.

L'histoire de l'humanité est intimement liée à l'histoire des spiritualités et des religions. Des premières peintures rupestres aux temples grecs, hindous ou bouddhistes les plus anciens, l'homme est un « homo sapiens » en quête de sagesse et de sens de la vie, quête qui dépasse le simple sens du respect d'une morale personnelle et collective. Marcel Gauchet a rappelé dans son fameux livre *Le désenchantement du monde* (1985)³³ l'intérêt intellectuel d'une réflexion sur l'histoire politique des religions et sur le déplacement de la question des religions vers les spiritualités et le développement personnel. Les travaux de Charles Taylor sur les mentalités modernes et l'interculturalité ne font pas l'économie de l'histoire religieuse de l'humanité. On ne peut gommer d'un revers de la main cet aspect de notre histoire au nom du progrès et de la modernité. La nécessité en France, d'avoir dû lutter contre la volonté de l'Eglise catholique de chercher à imposer ses vues au pouvoir politique, a conduit à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, mais cette séparation étant aujourd'hui acquise, il n'y a plus aucune raison de rejeter le patrimoine de notre longue histoire religieuse. Il ne s'agit pas seulement de sauver les monuments et les églises des siècles passés, mais de tenter de comprendre la mentalité des communautés qui vivaient à proximité. Les cathédrales peuvent nous intéresser, mais aussi l'esprit des cathédrales et celui de ceux qui les ont construites, de l'homme vivant au pied de la cathédrale. On peut visiter le Parthénon à Athènes, mais il est intéressant de tenter de comprendre l'homme du Parthénon comme celui de la civilisation des Cyclades qui enterre ses morts en mettant dans les tombeaux de si curieuses statuettes aux yeux ouverts sur l'infini. Il est difficile en histoire de l'art de faire abstraction de l'histoire religieuse. Comment écouter Bach sans aucune culture religieuse ?

³³ Marcel Gauchet, *Le désenchantement du monde, histoire politique de la religion*, Gallimard, 1985, 336 p.

Par ailleurs, nous constatons une expansion du patrimoine culturel et religieux de l'humanité hors des communautés qui l'ont créé. La pianiste Zhu Xiao-Mei interprétant clandestinement dans son camp de travail, pendant la Révolution culturelle chinoise, *le clavier bien tempéré* de J-S Bach³⁴, illustre cette dynamique. Le bouddhisme n'appartient plus aux seuls Asiatiques et le soufisme n'est plus une propriété exclusive des musulmans. Le phénomène des conversions, que nous avons mentionné, montre qu'il n'y a plus automatiquement adéquation entre territoire, culture, religion, et nation. Le rejet de la culture religieuse comme élément de domination culturelle et politique s'évanouit lorsque le religieux se décommunautarise. Sous réserve que ce rejet ne conduise pas à un auto enfermement de type sectaire, ce religieux peut constituer une ressource pour donner sens à la vie, un patrimoine dont on peut « faire son miel », sans peur de la domination communautaire ou étatique.

L'homme qui refuse tout intérêt culturel pour l'histoire religieuse de l'humanité risquerait non d'apparaître comme un homme libéré, mais comme une personne inculte et sans finesse d'esprit.

Les deux facettes des religions

Les religions peuvent être regardées sous au moins deux facettes. Elles proposent une vision du monde, une loi morale, des rituels, une ascèse. Elles sont pourvoyeuses d'espérance et constituent à ce titre un soutien dans les difficultés du monde présent, en générant des solidarités communautaires et extracommunautaires (l'accueil de l'étranger). Mais elles furent souvent aussi, et peuvent être encore, dominatrices, rigoristes et sources d'un ordre politique, au service, comme l'Etat, des classes dominantes. La condition des femmes dans le monde des religions n'est pas non plus sans poser problème, non seulement dans l'islam contemporain, mais, à des degrés divers, dans toutes les religions. On ne peut que s'interroger sur la pédagogie autoritaire des écoles coraniques, mais on sait aussi que l'enfermement de générations d'enfants dans les institutions catholiques comme pensionnaires a laissé dans les consciences beaucoup de mauvais souvenirs, de blessures profondes. Par ailleurs toutes les religions sont victimes à des degrés variables du cléricalisme. En effet, si l'on peut comprendre le principe hiérarchique dans l'organisation de la communauté et la célébration des rituels, il est difficile d'accepter que les charismes et les vocations multiples soient, de fait, accaparés par ce qui ressemble à une caste. Les spirituels de toutes les religions à l'image emblématique de St François d'Assise qui n'était pas clerc, ont souvent dû imaginer des scénarios multiples pour ne pas être phagocytés par l'Institution. Beaucoup ont été victimes des persécutions³⁵.

34 Zhu Xiao-Mei, *La rivière et son secret. Des camps de Mao à Jean-Sébastien Bach, l'itinéraire d'une femme d'exception*, R. Laffont, 2007.

35 Il faut citer ici pour mémoire au moins Marguerite Porete, la béguine mise au bûcher en 1310 à Paris, et Al-Hallaj, supplicié en 920 à Bagdad.

Le rapport des religions à l'Etat est complexe. Les empereurs romains et byzantins avaient fini par accepter le pouvoir autonome de l'Eglise et la non confusion des deux pouvoirs. Le césaro-papisme latin a illustré à l'inverse l'envahissement de la sphère politique par le religieux et vice-versa . La question du rôle de l'islam dans la sphère publique aujourd'hui dans de nombreux pays peut être lue comme une politisation de l'islam, son utilisation politique par des élites voulant conquérir le pouvoir d'Etat. L'intégrisme est tout autant une conviction religieuse radicale qu'une vision politique et universelle d'un pouvoir religieux. L'intégrisme guette, à des degrés divers, toutes les religions. Le césaro-papisme a été un intégrisme.

Il faut se demander lucidement si l'islam peut se défaire d'un imaginaire structurel : là où vivent des musulmans, l'Etat ne pourrait-il qu'être musulman ! l'islam n'est-il pas pour tout musulman un horizon politique ? A une moindre échelle : dans un quartier où vivent des musulmans, la municipalité doit-elle être en partie composée de musulmans ? Là où les Eglises ont mis des siècles à se détacher en Europe occidentale, sous la pression démocratique, de l'imaginaire d'un Etat chrétien, l'islam peut-il en Occident ne pas prendre le chemin de la confusion entre le religieux et la norme sociétale s'appliquant à tous ? La capacité de l'islam à s'intégrer dans un espace démocratique constitue sans doute un enjeu majeur pour tous les musulmans , et notamment ceux vivant en France. Les tensions qui existent à cet égard dans l'islam français entre les partisans d'un islam à la française et les tenants d'un islam « séoudien », le montrent.

Il n'en reste pas moins que les religions restent des ressources dans les temps présents comme elles l'ont été à toutes les époques de l'histoire, même s'il faut être conscient des dérives toujours possibles. La vie en société nécessite le respect de règles communes, de principes de comportement. Cette vie dans la loi commune repose non uniquement sur la loi elle-même, mais sur un sens donné à la vie, à travers la loi. Les religions transmettent un patrimoine symbolique, que l'on trouve peu ailleurs, sans lequel l'homme ne serait qu'exécuteur de la loi, agi par la loi, mais non pénétré de son bien-fondé. Entre le lieu de culte, la communauté cultuelle et la famille se tissent des liens éducatifs qui forment l'esprit de beaucoup d'enfants et les préparent à une vie en société en offrant une alternative à l'anomie. Les religions apportent aussi un sens de la solidarité communautaire, et souvent aussi extracommunautaire, élément capital du vivre ensemble. Les religions ne s'enferment généralement pas dans un système de relations strictement marchandes, l'éthique religieuse dépassant l'utilitaire, et mobilisent des sentiments de compassion. Les religions apportent une vision holiste du monde qui permet à l'individu de se confronter au mal, à la souffrance. Toutes les religions développent un discours sur le mal (une *kakologie*) et un enseignement sur l'affrontement au mal (une *thérapein*, une *pharmaké*)³⁶. Il n'y a pas de société sans mythe et sans rite, disait Lévi-Strauss, sans récit tragique sur le mal et l'espérance.

Notons aussi qu'il n'y a pas de religions sans lieu de culte et de dévotion. Les hindouistes multiplient les lieux de dévotions de proximité, les musulmans habitent , dans les pays

36 Voir Camille Tarot, *Le symbolique et le sacré, théorie de la religion*, La découverte, 2008.

musulmans, à proximité des mosquées pour pouvoir s'y rendre plusieurs fois par jour, l'église du village ou la synagogue remplissent des fonctions similaires, même si le culte est surtout hebdomadaire. A côté des espaces de rassemblement, toutes les religions ont recours à des lieux de dévotion secondaires à la maison mais aussi à la croisée des chemins. Toutes les religions ont aussi des lieux lointains de pèlerinage. Il est certainement utile dans la perspective de ce texte de comprendre la dimension culturelle de toutes les religions, de faire découvrir ce qui se joue anthropologiquement, à travers les rituels et les dévotions. Peut-on découvrir l'histoire de la musique sans saisir le sens des rituels liturgiques ? Autre question : quels liens entre spiritualité et rituels ? Ne méconnaissons pas le sens de ces rituels, aujourd'hui largement laïcisés dans la création des temps humains. Dans la chrétienté, les rituels scandent la répartition des temps quotidiens selon le tryptique monastique, le repos, le travail et la prière. Dans nos sociétés, le troisième temps est devenu un temps de loisir où le travail sur soi peut prendre place. De même la répartition des jours fériés dans l'année, qui correspondent pour la plupart en France aux fêtes religieuses catholiques. Dans l'islam, les cinq prières quotidiennes structurent la journée.

Accepter d'avoir un regard sur les religions comme ressources dans l'histoire de l'humanité et comme ressources pour conforter notre vivre ensemble républicain exige que l'on n'évacue pas trop rapidement la question de la transmission du savoir des religions ; le respect de ce qui doit être transmis (la *paradosis*) est inhérent au fait religieux. Il faut développer dans une perspective républicaine une réflexion sur les lieux légitimes de transmission et d'étude internes aux religions, à destination de leurs divers publics, selon les âges et les responsabilités occupées au sein de la communauté. Le travail sur l'herméneutique des textes et l'historicité des révélations que mènent conjointement les institutions académiques religieuses et civiles contribue au dialogue entre foi et raison, dialogue fondamental pour le développement d'un processus démocratique intégrant de façon profane les richesses des traditions religieuses.

Cette réflexion est à distinguer de celle, plus large, que nous aurons plus loin sur la proposition faite à tous les publics d'une relecture, à la lumière de la modernité, du patrimoine religieux et spirituel de l'humanité . Mais elle ouvre une interrogation sur le rapport entre appartenance religieuse et activités scolaires et périscolaires. La famille ne peut, réduite à ses seules ressources, transmettre une tradition : dès lors, quel accès lui fournir à des ressources communautaires de transmission d'un patrimoine religieux dans lequel elle puisse se reconnaître ?

4.2 Education familiale et apprentissages moraux

Notons que certaines religions sont davantage centrées sur l'institution et ses clercs, comme l'Eglise catholique ; d'autres religions, comme l'islam, le judaïsme, sont plus familiales, plus personnelles : l'apprentissage de la loi s'y fait dans la famille et les liens communautaires. « La famille » et son environnement sont éducatifs et porteurs de la loi au sens biblique du terme, loi que l'enfant va intérioriser et qui l'aidera à se structurer, au moins dans un premier temps de sa vie ³⁷. Nulle autre institution que « la famille », puis l'école dans un second temps bien évidemment, ne peuvent réellement élever l'enfant et le préparer à la vie en société. Les expériences inverses, qui ont été exceptionnelles, ont été souvent l'objet de critiques car la tentation totalitaire y était fréquemment présente. L'Etat évite d'ailleurs aujourd'hui, autant que possible, de déposséder les familles de leur droit à l'éducation y compris dans les cas avérés de défaillance parentale ou de maltraitance. Les familles contemporaines, structurellement (biparentales, monoparentales, recomposées, homoparentales, etc.) et culturellement (françaises de longue date, maghrébines, africaines sub-sahariennes, asiatiques, etc.), plus diverses, et de plus en plus rarement « religieuses » pour celles non issues de l'immigration, continuent, elles aussi, à transmettre des valeurs, même si elles peinent parfois à remplir leur fonction éducative dans un monde envahi par les logiques marchandes et l'individualisme auto-référencé.

Une vigilance républicaine est cependant nécessaire . C'est pourquoi, dans la France républicaine de la fin du XIXème, l'Etat se substitue à la religion pour l'éducation morale. Après le temps de l'éducation familiale et de concert avec elle, il y a l'instruction et l'acquisition de connaissances à visée émancipatoires. Jules Ferry était respectueux des familles de son siècle. Il séparait bien l'éducation familiale et religieuse de l'instruction centrée sur la morale et la connaissance, mais ne méconnaissait pas l'importance de la famille, de la communauté et des valeurs traditionnelles qu'elles véhiculaient. Comment adapterions-nous la célèbre lettre de Ferry à chaque instituteur à notre contexte actuel ?

Monsieur l'instituteur

[...] (Votre rôle) ne vous demande rien qu'on ne puisse demander à tout homme de cœur et de sens. Il est impossible que vous voyiez chaque jour tous ces enfants qui se pressent autour de vous, écoutant vos leçons, observant votre conduite, s'inspirant de vos exemples, à l'âge où l'esprit s'éveille, où le cœur s'ouvre, où la mémoire s'enrichit, sans que l'idée vous vienne aussitôt de profiter de cette docilité, de cette confiance, pour leur transmettre, avec les connaissances scolaires proprement dites, les principes mêmes de la morale, j'entends simplement cette bonne et antique morale que nous avons reçue de nos pères et mères et que nous nous honorons tous de suivre dans les relations de la vie, sans nous mettre en peine d'en discuter les bases philosophiques. Vous êtes l'auxiliaire et, à certains égards, le suppléant du père de famille : parlez donc à son enfant comme vous voudriez que l'on parlât au vôtre ; avec force et autorité, toutes les fois qu'il s'agit d'une vérité incontestée, d'un précepte de la morale commune ; avec la plus grande réserve, dès que vous risquez d'effleurer un sentiment religieux dont vous n'êtes pas juge. Si parfois vous étiez

³⁷ On peut noter qu'une grande partie des personnes se déclarant musulmanes ont essentiellement des pratiques alimentaires musulmanes et font circoncire les garçons mais ne fréquentent pas de mosquée et ne pratiquent pas les prières quotidiennes. La notion de musulman comme celle de catholique ou de juif recouvre des réalités diverses.

embarrassé pour savoir jusqu'où il vous est permis d'aller dans votre enseignement moral, voici une règle pratique à laquelle vous pourrez vous tenir. Au moment de proposer aux élèves un précepte, une maxime quelconque, demandez-vous s'il se trouve à votre connaissance un seul honnête homme qui puisse être froissé de ce que vous allez dire. Demandez-vous si un père de famille, je dis un seul, présent à votre classe et vous écoutant, pourrait de bonne foi refuser son assentiment à ce qu'il vous entendrait dire. Si oui, abstenez-vous de le dire ; sinon, parlez hardiment : car ce que vous allez communiquer à l'enfant, ce n'est pas votre propre sagesse ; c'est la sagesse du genre humain, c'est une de ces idées d'ordre universel que plusieurs siècles de civilisation ont fait entrer dans le patrimoine de l'humanité. Si étroit que vous semble peut-être un cercle d'action ainsi tracé, faites-vous un devoir d'honneur de n'en jamais sortir, restez-en deçà de cette limite plutôt que vous exposer à la franchir : vous ne toucherez jamais avec trop de scrupule à cette chose délicate et sacrée, qui est la conscience de l'enfant. Mais une fois que vous vous êtes ainsi loyalement enfermé dans l'humble et sûre région de la morale usuelle, que vous demande-t-on ? Des discours ? des dissertations savantes ? de brillants exposés, un docte enseignement ? Non ! La famille et la société vous demandent de les aider à bien élever leurs enfants, à en faire des honnêtes gens. [...]

Extrait de la Lettre de Jules Ferry aux instituteurs 27 novembre 1883

La famille de Jules Ferry est encore à son époque une famille largement « communautaire » et il peut faire allusion à « *cette bonne et antique morale que nous avons reçue de nos pères* ». On peut appliquer à cette période l'adage d'origine africaine utilisé dans les campagnes de lutte contre l'échec scolaire : « *il faut tout un village pour élever un enfant !* ». Nous avons évolué vers la famille nucléaire qui isole le père de famille de son environnement et de la culture de ses ancêtres. Les familles originaires de pays et de culture de type *communautaire* ont des difficultés d'adaptation en France parce qu'elles ne retrouvent pas dans l'éducation nationale le respect, les liens collectifs et ancestraux auxquels elles sont habituées. Le risque d'anomie et de déstabilisation est réel.

Alors que nous pensons de façon unanime que la famille est le creuset de la construction de l'individu, la construction de la culture familiale (réduite à la famille nucléaire ou étendue) reste un objet difficile à cerner. La culture familiale ne se réduit ni aux relations affectives, objets de la psychologie, ni aux soins des enfants, objets de la pédiatrie. Il apparaîtrait important d'examiner comment se construit la philosophie familiale : de façon sui generis, comme produit complexe d'une histoire et du croisement d'histoires de vie, avec quelle place occupée par la religion, la spiritualité, une culture morale et esthétique. Comment la famille contribue-t-elle à la construction de l'enfant auquel l'école apprendra le vivre ensemble démocratique ?

L'apprentissage des règles du vivre ensemble républicain peut être légitimement l'objet de l'éducation à l'Ecole, mais il ne doit pas impliquer une « tabula rasa » éducative familiale et sociétale. Le renforcement de l'éducation civique, laïque et citoyenne à l'Ecole doit s'appuyer sur une prise en compte des cultures familiales et de leurs multiples sources. Le paysage religieux français traditionnel constitue encore un patrimoine pour un certain nombre d'individus et de familles, une ressource que les éducateurs doivent respecter. Pour d'autres, venus d'ailleurs, c'est dans le paysage religieux de leur pays d'origine qu'ils essaient, avec difficulté, de trouver des valeurs à transmettre à leurs enfants. Le mépris, par certains acteurs des services publics, de la culture familiale et communautaire de ces

populations issues de l'immigration, peut alors s'avérer dangereux. Les parents souhaitant lutter contre la culture de consommation et de distraction proposées par les stratégies de l'économie globalisée et de la communication numérique peuvent se sentir isolés et abandonnés.

4.3 Les spiritualités comme ressources pour l'homme démocratique.

Les spiritualités que nous avons distinguées des religions peuvent être considérées comme des ressources nouvelles pour le vivre ensemble républicain. Le travail sur soi fait dans le domaine de la santé mentale offre des possibilités thérapeutiques, mais les ressources dont a besoin le sujet pour se construire dépassent le registre psychiatrique ou psychologique, comme aimait à le redire souvent le psychiatre Edouard Zarifian. La sagesse n'est pas d'essence médicale et sanitaire. La philosophie classique que nous avons apprise au lycée constituait une première approche intéressante pour comprendre le monde, elle apportait des éléments favorisant la construction de soi comme sujet lorsque le professeur enseignait « l'art de philosopher » et non le simple accès à une littérature philosophique participant d'une simple culture générale. Le champ de la spiritualité apporte une contribution complémentaire aux ressources culturelles dont nous avons besoin.

Les spiritualités, la spiritualité. Usage difficile du nombre pour un mot qui nous apparaît nouveau. Certains songent à une unité universelle de la spiritualité comme à une souche commune dont les traditions ne seraient que des couleurs variées au sein d'un même arc-en-ciel. D'autres voient des différences profondes dans le travail de l'homme intérieur et s'ils acceptent des convergences, insistent sur les spécificités. Il n'est pas lieu ici de trancher, acceptons tantôt le singulier et tantôt le pluriel.

Toutes les religions ont proposé au cours de leur histoire des éléments de spiritualité, de travail sur soi, de travail de l'homme intérieur à travers la méditation, la prière, la contemplation, la lecture de textes sacrés et de leurs commentaires, certaines formes de chant sacré. Issues souvent des religions ancestrales ou des grandes religions instituées, les spiritualités prennent leur autonomie par rapport à leurs sources et se modifient profondément. Le travail sur soi, le travail de l'homme intérieur qu'il faut distinguer du travail thérapeutique proposé par la psychiatrie, se sécularise dans ce que l'on appelle souvent le développement personnel. La proximité entre démarches de développement personnel et spiritualités laïques est aujourd'hui manifeste. Ces spiritualités utilisent de multiples emprunts, souvent aux religions et aux philosophies religieuses (le yoga, le zen, certaines pratiques de méditation et les prières monologiques, les techniques de lâcher-prise...). Si les religions ont favorisé une culture morale et ascétique, les spiritualités ont

permis d'entrevoir l'expérience de paix intérieure de l'homme arrivé au Sinaï, au Mont Carmel ou au Palais du roi ³⁸.

Dans cette perspective spirituelle, on perçoit à travers la diversité des langages des traditions une vision de l'homme dans laquelle celui-ci devient pleinement homme en accédant à ce qui « en lui » est de l'ordre du spirituel et qui le fonde comme être. Cette perspective nécessite une anthropologie qui postule que l'homme est bien corps et psyché mais qu'il est aussi caractérisé par une troisième dimension plus transcendante que les traditions désignent sous des vocables divers (cœur, esprit, soi, moi-profond ³⁹). Dans cette perspective, l'homme n'est pas propriétaire de sa vie profonde, il la reçoit et peut probablement aussi la transmettre en ayant recours à un héritage symbolique.

Les courants de pensée qui cherchent des alternatives culturelles pour notre société évoquent souvent la démesure de « l'*hubris* » et le désir effréné caractéristique de notre civilisation. Les spiritualités, en orientant le désir profond de l'homme vers l'immatériel, l'intériorité et en cultivant l'abandon et le lâcher-prise, constituent une ressource pour aider l'homme dans un parcours qui ne le réduirait pas à être soit un simple *homo economicus*, soit l'homme rigoriste devant respecter les prescriptions formelles extérieures de la Loi. Les spiritualités sont une ressource pour la construction du sujet.

L'espace de la quête religieuse et spirituelle échappe à la géographie des lieux prescrits par le compromis républicain entre l'Etat et l'Eglise. La quête de l'homme intérieur ne se réduit pas à la famille ou au lieu de culte. L'école, l'université, la rue, l'entreprise, certains lieux publics et ceux du travail sur soi (la santé mentale et les lieux de développement personnel) peuvent devenir des espaces où le sujet exprime une demande religieuse et spirituelle. La coupure entre espace public et espace privé en ce qui concerne les questions posées tend à s'estomper. Nous avons écrit en paraphrasant Gauchet que la République était « sortie de la religion », avait rompu avec elle, mais la société et la nature sont, elles, en revanche, les lieux de la religion et de la spiritualité, elles sont le lieu d'une quête de soi qui n'est plus captée exclusivement par les Eglises et les communautés concernées par les lois de 1905.

Dans cette perspective les auteurs spirituels, qu'ils soient condamnés par les Eglises et les religions ou non, devraient pouvoir trouver leur place dans l'espace culturel offert à tous. Nous sommes habitués à accepter que *Les méditations métaphysiques* de Descartes relèvent de la culture de l'honnête homme, mais pas les sermons de St Bernard et encore moins ceux d'Eckhart ou de Tauler. Le grand auteur ecclésiastique qui traverse les champs disciplinaires

38 Le célèbre poème de Farid al-Din Attar, *La conférence des oiseaux*, montre les splendeurs spirituelles du soi. Autant d'images de l'ascension spirituelle arrivant à son épanouissement. Chaque tradition a son vocabulaire et ses images.

39 La tradition allemande utilise le mot fond *Grund*, la tradition française l'expression *fine pointe de l'âme* et la tradition grecque souvent le mot *noûs*

est St Augustin dont on aime paradoxalement en Occident, le tragique et le sens de la prédestination au bien ou au mal.

Il est étonnant de constater la pauvreté de certaines bibliothèques universitaires en ce qui concerne les questions religieuses et spirituelles. La célèbre collection « Sources chrétiennes » éditée avec le concours du CNRS n'est disponible complètement que dans de rares bibliothèques universitaires, il en est de même pour les ensembles bibliographiques des autres traditions religieuses.

Enfin la distinction entre les sciences humaines et la théologie a permis à l'Eglise et à l'université de se réserver des champs disciplinaires propres. Une anthropologie plus intégrale et plus humaniste peut nous amener à rompre les frontières. La notion de sciences religieuses permet de féconder sciences humaines et disciplines religieuses, qu'il s'agisse de sociologie religieuse, mais aussi de théologie politique.

La spiritualité n'appartient ni aux religions, ni aux Eglises, ni aux gourous. Il est essentiel aujourd'hui que ce champ soit largement accessible et pas seulement disponible dans des lieux qui pourraient être suspectés d'enfermement ou de sectarisme. La spiritualité est un patrimoine de l'humanité qu'il convient de mettre au grand jour. Ne pourrait-on pas, comme Jules Ferry, parler « de ces bonnes et antiques traditions spirituelles que nous avons reçues de nos pères » et les faire connaître ?

Les spiritualités peuvent aussi être non religieuses, plus proprement philosophiques. De nombreux auteurs abordent la spiritualité laïque ou la spiritualité sans Dieu, sans référence à un « *Grand Architecte de l'Univers* ». Ces formes de spiritualités sont souvent marquées par un sens très aigu de l'éthique et de la fraternité, elles peuvent se présenter aussi comme des formes de savoirs réservés aux initiés.

Il faut noter cependant que ce vaste champ ouvre la porte à des pratiques nouvelles sur lesquelles il est nécessaire aussi de s'interroger. On doit regarder avec discernement des pratiques qui se prétendraient être de nouvelles pratiques de spiritualité comme on peut s'interroger sur certaines pratiques de développement personnel ou certaines formes de thérapies. L'historicité de ces pratiques peut être un critère déterminant. Laissons aux innovations le temps de s'affronter à l'épreuve de l'histoire ; on peut diffuser largement Socrate et Maître Eckhart mais soyons plus prudents sur les courants dits New Age ou de trop récentes méthodes de développement personnel.

L'homme moderne ou post-moderne ⁴⁰, libéré du poids des appartenances identitaires obligatoires, peut chercher dans le patrimoine de l'humanité des ressources pour construire son projet individuel et collectif. Si « la bonne vieille et antique morale » a perdu de son importance, il reste un patrimoine immense, souvent méconnu, qui peut être mobilisé. Le travail sur soi dépasse le champ de la thérapeutique sanitaire. L'homme

⁴⁰ On peut s'interroger sur les mutations de la modernité. Le recours au patrimoine de sagesse de l'humanité constitue peut-être une caractéristique de l'homme post-moderne, de la modernité tardive (Touraine), d'une modernité refondée.

moderne, pour faire des choix de sagesse, se doit de philosopher et de faire le travail sur soi pour s'accomplir comme sujet. L'homme, empreint de spiritualité se doit de contribuer à la société en vivant en cohérence avec des valeurs qui le dépassent. Le citoyen, pour promouvoir le bien commun, se doit « d'être un homme de bien ». Le champ des spiritualités, rejeté habituellement hors des limites de la culture républicaine, doit être réintégré dans l'espace culturel légitime, ouvert à tous.

5. LES CONDITIONS A REMPLIR POUR QUE LES RELIGIONS ET SPIRITUALITES CONSTITUENT DES RESSOURCES POUR LE VIVRE ENSEMBLE

Ce qui est proposé est un changement important de perspective, tant la paix sociale semble avoir reposé en France sur une étanchéité affichée des domaines, tant est grande la méfiance vis-à-vis des religions accusées d'empiéter sur l'autonomie individuelle qui nous est chère. Il serait téméraire de penser que cette nouvelle vision peut se mettre en place facilement et sans danger, tout en restant pleinement conforme au principe de laïcité qui est une composante de notre Constitution. Ouvrir la boîte de Pandore n'est pas sans risque, et des précautions doivent être prises, des conditions préalables remplies.

Que peuvent apporter à cet égard les travaux menés par Démocratie et Spiritualité depuis vingt-cinq ans maintenant, d'universités d'été en universités d'été, de Lettres mensuelles en Lettres mensuelles, de réunions conviviales en réunions conviviales⁴¹ ? Faisons deux constations fondamentales :

- Tout d'abord, ce que l'histoire nous a appris, c'est que les relations entre le politique et le religieux (au sens large du terme) sont, par nature, inéluctables et difficiles. C'est en quelque sorte un couple infernal. Ils ne peuvent ni s'annihiler, ni fusionner, ni se séparer complètement. Contraints de vivre ensemble, ils sont en permanence tentés de s'instrumentaliser l'un l'autre, et cela d'autant plus que la question du pouvoir et de la défense des identités est en cause. Comment organiser une coexistence pacifique, voire une fécondation heureuse entre ces deux pôles, voilà une des grandes questions de nos sociétés ! Cela ne va jamais de soi, car il n'y a pas de modèle préétabli, mais des constructions tantôt empiriques, tantôt intellectuelles, parfois durables, bien que jamais assurées de leur permanence, toujours susceptibles d'être remises en cause. La règle d'or en la matière consiste à se référer à cette sage doctrine des Pères de l'Eglise, parfois utilisée pour caractériser les relations entre les

⁴¹ Voir www.democratieetspiritualite.org

trois personnes de la Trinité, mais dont la portée est extensible à bien d'autres domaines : « Distinguer sans séparer, unir sans confondre ». Cela vaut parfaitement pour les relations entre le politique et le religieux. Reste à voir ce que cela signifie dans chaque circonstance. A commencer par le cadre démocratique dans lequel nous agissons désormais⁴².

- En second lieu, il faut sortir du nœud gordien des problèmes actuels de nos sociétés par le haut, par le meilleur de nous-mêmes, et non par une crispation immobiliste sur les acquis du passé, ou par quelques arrangements raisonnés et raisonnables. Ceux-ci sont nécessaires (voir infra), mais en aval en quelque sorte. Face au délitement de nos démocraties, à l'ensemble des défis que la planète va devoir affronter, nous avons besoin d'une vision, d'une sorte de théologico-politique laïc qui donne de la force et du sens à l'action. Faute de quoi, nos sociétés risquent de s'affaïsser sur elles-mêmes ou d'entrer dans des conflits insurmontables.

Ceci mène à expliciter deux orientations : revisiter les fondements éthiques et spirituels de l'exigence démocratique, d'une part ; et faire reconnaître aux religions et spiritualités qu'elles ont désormais plus à contribuer à la démocratie réalisée qu'à imposer leur propre vision.

Revisiter les fondements éthiques et spirituels de l'exigence démocratique⁴³

On a trop tendance à s'habituer au climat démocratique, à le considérer comme naturellement durable ; il n'en est rien ; les démocraties sont des régimes fragiles pour deux raisons : elles font le pari de la confiance dans des citoyens capables de dépasser le simple jeu de leurs intérêts pour voter en fonction de l'intérêt général ; elles donnent la parole à leurs ennemis qui peuvent profiter ainsi facilement des libertés qui leur sont données. Fragiles, les démocraties n'en sont pas moins exigeantes, ce qui peut apparaître comme contradictoire : elles reposent sur l'égalité souveraineté de chacun, sur le principe d'égalité dignité, et elles aspirent à mettre chacun en position de donner le meilleur de lui-même, toutes ambitions que la nature des choses contredit fortement ; elles génèrent ainsi des désirs multiples et souvent incompatibles qui peinent à se réaliser, ce qui déçoit et crée de la contestation, entraînant repli sur soi ou réaction autoritaire. Ou encore, répudiant l'idéalisme qui leur est pourtant constitutif, elles se dégradent en individualisme, rationalisme et matérialisme, et, ce faisant s'affaiblissent⁴⁴.

⁴² Ce paragraphe est repris de la conclusion du colloque des Bernardins de 2013, dont le thème était *La démocratie, valeur spirituelle*.

⁴³ Voir sur ce point, sur le site de Démocratie & Spiritualité, le document *La démocratie, une valeur spirituelle ?* élaboré avec La Vie nouvelle et Poursuivre pour le colloque *La politique au risque de la spiritualité*, de décembre 2006.

⁴⁴ Thèse défendue par Agnès Antoine dans *L'impensé de la démocratie, Tocqueville, la citoyenneté et la religion*, Fayard, 2003.

La démocratie a donc besoin d'être soutenue par une force morale particulière, une « vertu » disait Montesquieu, qui la préserve de ses tendances autodestructrices. Ce que le terme de civisme veut exprimer, mais de manière trop neutre, trop plate, ou encore le patriotisme en période de conflit extérieur. Il faut aller plus loin et considérer la démocratie non seulement comme un régime politique, ou comme un ensemble de procédures assurément nécessaires, mais aussi comme une forme spirituelle particulière, un certain mode de rapport à l'autre, un rapport de fondamentale égalité, qui interpelle les religions et qui cherche lui-même à se fonder de manière transcendante : ce n'est pas un hasard si les premières déclarations de droit se réfèrent à Dieu, qu'il s'agisse de la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis de 1776, ou de la Déclaration des Droits de l'homme de 1789, édictée « en présence et sous les auspices de l'Être suprême », ce qui n'est tout de même pas rien, mais est généralement occulté par la réflexion politique. Ce qui fait écrire à Michel Henry⁴⁵ : « Les Droits de l'Homme ne fondent la démocratie qu'à la condition d'être eux-mêmes fondés. C'est pourquoi une Déclaration, si solennelle soit-elle, ne suffit pas. Doit exister quelque part, sous la forme d'une réalité incontestable, l'ultime principe qui établira les Droits de l'Homme de manière à les rendre imprescriptibles en effet, inaliénables et inviolables. De quel principe radical dispose la démocratie pour fonder les Droits sans lesquels elle devient incapable de se dissocier des régimes de terreur et de mort ? Cela suppose que la démocratie soit revêtue d'un certain caractère sacré, au sens étymologique d'une institution qui ne peut être saisie par des mains profanes ».

En outre, les formes de la démocratie évoluent et des défis nouveaux apparaissent qui requièrent l'engagement de formes de vertus ou d'éthiques particulières adaptées aux problèmes à résoudre. C'est le travail culturel et spirituel que chaque génération doit accomplir, et elle le fait d'autant mieux qu'elle en a conscience ; ce fut certainement le cas de la génération issue de la Résistance, mais beaucoup moins de celle issue des 30 Glorieuses et de mai 1968. D'où un important travail de rattrapage à effectuer.

En sorte qu'un rééquilibrage profond doit être effectué : la société génère des droits plus vite que les devoirs qui les rendent possibles ; elle a perdu le sens de l'obligation qui s'efface devant le désir permanent de gratification ; l'idée d'émancipation se trouve peu à peu vidée de son sens car on ne sait plus de quoi on s'émancipe ; on est passé d'un excès à l'autre, d'une société trop contraignante à une société trop liquide. Tout cela rend très difficile une réponse coordonnée et efficace aux nombreux défis qui sont devant nous, dont on peut craindre qu'ils dépassent nos capacités. Ce qui fait craindre un retour et une intensification du tragique. En un mot, nous ne réglerons pas les problèmes qui sont devant nous sans mettre en œuvre des formes de mobilisations spirituelles appropriées. C'est une sorte de programme d'investissement spirituel massif dont nous avons besoin. Ainsi :

-la question de l'exclusion ne se réglera pas comme celle de l'exploitation par la force, la grève ou la loi, mais par l'écoute, la coopération et l'initiative solidaire organisée ;

45 Michel Henry, *L'épreuve de la vie*, colloque de Cerisy, Cerf 2001In r

-la question des migrants et du pluralisme culturel, qui n'est pas sans lien avec la précédente ne sera pas réglée si nous ne parvenons pas à ce que la richesse bousculante de l'autre ne l'emporte pas sur la peur qu'il inspire, sans une vision de l'altérité qui enrichit la totalité ;

-la question du climat, de la biodiversité, de la cause animale, avec tous les efforts, les changements que cela va impliquer, suppose un respect de la nature qui passe par une certaine sacralisation de celle-ci, une vision suffisamment transcendante de l'immanence ; en outre, si l'on prend vraiment au sérieux la question du climat et de la biodiversité, il convient de faire des efforts importants dans des délais rapides pour éviter des dégâts sans doutes irréversibles à un horizon encore relativement éloigné ; dans une société où les besoins sociaux immédiats sont importants, dans les pays développés, et encore plus dans les pays émergents ou pauvres, cela implique une revalorisation du temps long, c'est à dire une capacité de courage et de don désintéressé que les religions et spiritualités ont pour vocation de mobiliser ;

-la généralisation du relativisme a abouti à la perte des repères et à l'érosion de la notion même de vérité ; elle risque de déboucher tant sur la légitimation du cynisme que sur le retranchement identitaire agressif, surtout pour les personnes en situation d'exclusion, de précarité ou de non reconnaissance sociale. Il faut renverser cette situation et, désormais, considérer le relativisme et le pluralisme comme des moyens d'enrichir le sens, là où ils contribuent à le diluer. La démocratie apparaît alors comme le régime qui ouvre la question du sens de la vie humaine, pour l'enrichir par la recherche, le débat, l'action et les réalisations, non pour l'éteindre par une tolérance qui n'est que le masque de l'indifférence⁴⁶. C'est tout un système éducatif, la culture qu'il faut orienter dans ce sens.

-la crise est globale, mais les réponses sont partielles ou locales. On a besoin d'instruments d'action nouveaux pour mettre en œuvre les ambitieux « Objectifs du développement durable » de l'ONU. Il ne s'agit pas d'inventer une nouvelle idéologie, celles-ci n'ont pas tenu leurs promesses, mais de fixer des principes d'action qui relient des valeurs et des niveaux d'intervention, qui éclairent la conscience que nous avons des problèmes, donnent lieu à une pédagogie, et peuvent déboucher sur des coopérations d'acteurs et sur des activités de *do tank* et de *think tank*. Les quatre principes proposés par le Pape François, dans *La joie de l'Evangile*⁴⁷, de portée universelle, peuvent nous y aider⁴⁸. Le Pacte civique, avec ses 4 valeurs à conjuguer ensemble (créativité, sobriété, justice et fraternité), à trois niveaux (nos comportements personnels, le fonctionnement de nos diverses organisations et nos institutions et politiques publiques), valeurs concrétisées dans ses engagements, assortis de

46 Voir JB de Foucauld et Denis Piveteau, *Une société en quête de sens*, Odile Jacob, 1995.

47 Cerf, 2014

48 Ce sont les suivants (p. 194 et suivantes) : Il importe plus de lancer des processus que de posséder des territoires ; l'unité prévaut sur le conflit ; le réel est plus important que l'idée ; le tout est supérieur à la partie

moyens de mise en œuvre, représente aussi une tentative. Mais il est clair que ces tentatives de maîtrise de la complexité dans un cadre global impliquent de nouvelles formes d'engagements où chacun(e) « prend sa part » (les colibris) et sa place, tout en se sentant relié à un projet d'ensemble, bref accepte d'être petit dans du grand, là où la dominante est de vouloir être grand dans du petit. Alors que les partis politiques ont largement abandonné leur fonction de formation, leurs bases de valeurs, les moyens d'assurer l'harmonie entre ce que l'on dit, ce que l'on fait et ce que l'on est, il apparaît que l'on ne sortira pas des crises actuelles, qui sont des crises morales, sans engagements et pratiques éthiques d'un nouveau genre, reposant sur de nouveaux types d'appareils politiques à fonctionnement multi-niveaux qui restent à inventer ;

-Créer du consensus autour des efforts nécessaires, tout en montrant leur caractère bénéfique, suppose de concilier leadership et participation : face à l'enchevêtrement des questions à régler, qui donnent une prime à l'immobilisme, nous avons besoin de leaders qui prennent des risques, proposent des solutions ingénieuses et nouvelles, rebattent les cartes au nom d'une vision de l'intérêt général, à l'image par exemple ce que fut la déclaration Schuman du 9 mai 1950 qui, avec la proposition de Communauté européenne du charbon et de l'acier, a lancé ce qui est devenu l'Union européenne. Mais, en même temps, le monde a changé, les citoyens sont davantage instruits et (sur)informés, et ils souhaitent de plus en plus à la fois pouvoir mûrir leurs propres réflexions et participer aux décisions qui les concernent. Il est important de rappeler la distinction que fait Habermas entre les « acteurs communicationnels » (qui, face à un sujet, cherchent à y voir clair, sans avoir à décider) et les « acteurs stratégiques » (qui veulent aboutir à un résultat). Nous avons besoin de plus de débats de type communicationnel, qui prennent leur temps et permettent d'intérioriser les solutions, sans les imposer d'en haut. Concilier les démarches descendantes, fondées sur le leadership, et les démarches ascendantes, dites *bottom up*, est une condition de la qualité démocratique aujourd'hui. L'une ne va pas sans l'autre, mais leur articulation suppose une attention permanente. Car les leaders n'aiment pas trop les processus participatifs et les processus participatifs se méfient des leaders et des élites. Ils ont pourtant besoin les uns des autres, ce qui implique que chaque partie reconnaisse modestement son incomplétude.

En un mot, sur tous ces terrains, un réel investissement spirituel est nécessaire, qui est à inventer au cas par cas, en évitant le double péril de l'héroïsme sacrificiel et du besoin de reconnaissance narcissique. Que peuvent apporter à cette tâche les religions et spiritualités, et à quelles conditions ?

Faire reconnaître aux religions et spiritualités qu'elles ont désormais plus à contribuer à la démocratie réalisée qu'à chercher à imposer leur propre vision.

Les religions et spiritualités peuvent apporter aux démocraties des ressources qui leur manquent plus aujourd'hui qu'hier, et dont elles sont en quelque sorte des spécialistes. On peut citer : l'aide à la constitution de l'identité symbolique des personnes ; la valorisation d'un lien social n'obéissant pas au seul principe d'utilité et de rentabilité; le souci des plus

pauvres, des peu efficaces, des personnes en situation d'exclusion, des minorités; la capacité à la modération des désirs, là où le système économique les active sans cesse, au-delà même des possibilités de les satisfaire, ce qui engendre un sentiment de frustration permanente; le sens du temps et du long terme, là où prime l'instant présent; une forme particulière de respect de la nature; une vision holiste de la vie, où le *Nous* précède le *Je*, où il y a une dette à assumer et donc des devoirs à accomplir, afin d'être en mesure de rendre au moins autant qu'il a été reçu. En un mot, les religions et spiritualités -dans ce qu'elles ont de meilleur, qui n'est pas toujours au rendez-vous- proposent une réponse au mystère du sens, ce sujet si actuel aujourd'hui.

Mais ces apports positifs potentiels sont, de fait, brouillés aujourd'hui par plusieurs facteurs, surtout dans le cas des religions : ils s'insèrent dans un ensemble de convictions de nature métaphysique qui ne sont pas partagées par les esprits positivistes ou sceptiques ; ils se concrétisent, notamment dans le domaine de la sexualité, par des recommandations morales qui contredisent une certaine aptitude au bonheur immédiat qui caractérise la modernité, avec ses avantages et ses inconvénients ; surtout, elles ont souvent imposé leur message de l'extérieur en quelque sorte, de manière intolérante, sans laisser place à la liberté de chaque personne, créant névroses et blocages⁴⁹. Enfin, les contradictions entre les valeurs prônées et les comportements réels constatés, et désormais révélés, ont aggravé cette situation. Pour beaucoup, les religions ont laissé de mauvais souvenir, c'est pourquoi ils les ont quittées, tout en gardant l'empreinte, dans une composition libre avec la modernité. Les spiritualités informelles s'efforcent de contourner ces obstacles au niveau individuel, mais au prix d'une dispersion qui rend leur message social peu efficace collectivement. Tout ceci aboutit à cette conclusion que l'apport nécessaire des religions aux sociétés démocratiques suppose un important travail des religions sur elles-mêmes.

Ce travail passe par un ensemble de reconnaissances :

-Reconnaissance par les religions qu'elles ont besoin de la démocratie pour être préservées de leur tendance à l'autoritarisme, à l'intolérance, à l'irrespect de la liberté de chacun, à l'excès de sûreté de soi ; elles se doivent donc de défendre la démocratie et le droit à la critique qui y est associé, même si ce n'est pas agréable tout en étant salutaire ; la démocratie pratique en quelque sorte un examen critique externe permanent des religions ;
-Reconnaissance que les démocraties peuvent contribuer à améliorer la vision et le message des religions. Le cas de l'égalité homme/femme, que les démocraties promeuvent, d'ailleurs, il faut le souligner, assez laborieusement, est à cet égard caractéristique : toutes les religions, à l'exception peut-être des protestants, ont une difficulté avec ce sujet, leur message ayant été fortement influencé par les comportements culturels existants lors de leur apparition. Et pourtant, elles doivent se sentir interpellées par une approche qui vient pour elle de l'extérieur, qui les tire vers le haut et même entend corriger assez brutalement leur propre message. D'où leur évident malaise, quand la démocratie se montre plus spirituelle ou plus

⁴⁹ Cf. Maurice Bellet, *le Dieu pervers*, Cerf 1987

humaniste qu'elles-mêmes, alors qu'elles se voyaient détentrices quasi-exclusives de la spiritualité ;

-Reconnaissance, de ce fait, que la démocratie est porteuse à sa façon, elle aussi, d'une spiritualité humaniste, comme il a été dit au paragraphe précédent, spiritualité dont les religions doivent tenir compte, voire même intégrer. Il y aurait une théologie de la démocratie à travailler, tout comme une « imago dei » de ce Dieu qui préfère la démocratie à la théocratie politique.

Tout cela ne va pas de soi, bien entendu, et exige un travail particulier. Un travail d'autant plus délicat qu'il ne s'agit ni de transformer la démocratie en religion ou en spiritualité⁵⁰, ni de demander aux religions de perdre leur singularité et leur apport spécifique de lien avec un éventuel Absolu. Il s'agit, tout au contraire, de se placer dans une logique de fécondation mutuelle enrichie.

Dans cette recherche d'un nouvel équilibre, les religions doivent changer leur rapport avec la politique et le collectif : elles n'ont plus à exporter « brut de fonderie » leur propre morale pour la transformer en lois obligatoires pour toutes les personnes, y compris celles qui pensent différemment ; mais à se positionner en contributeur d'un intérêt général qui est devenu pluraliste, en apportant, certes, leur vision et leur personnalité propre, mais sous forme d'une argumentation rationnelle recevable par tous. La pratique de l'éthique de la discussion, au sens d'Habermas, est la condition pour elles de la réception collective et de la prise en compte plus ou moins complète de leur message. Et il ne suffit pas que cette conversion soit déjà en bonne partie réalisée sous la pression des circonstances, les religions n'ayant plus de fait la possibilité de contraindre les sociétés. Il faut que ce changement de pied soit fait de l'intérieur, volontairement, vécu comme un progrès, comme une manière de mieux respecter autrui, comme une spiritualité axée plus sur l'intériorité et l'intention que sur l'extériorité et la norme, comme une confiance, comme une renonciation au pouvoir et non comme une fâcheuse limitation imposée de l'extérieur.

Enfin, la possibilité pour les religions et les spiritualités de contribuer à la bonne marche de la démocratie n'est pas sans lien avec leur propre capacité à l'exemplarité. Les conflits entre les religions et spiritualités, lorsqu'ils témoignent d'un refus du pluralisme, ou lorsqu'ils excèdent les désaccords légitimes, parasitent l'action.

A cet égard, il conviendrait tout d'abord de dépasser ce dualisme redoutable qui est en effet en train de s'instituer entre, d'un côté, une spiritualité perçue comme un cheminement individuel dé-institutionnalisé, bricolé, intériorisé et subjectivé, et, d'un autre côté, la religion représentée comme une institution purement normative et répressive. Le risque est de perdre sur les deux tableaux avec, tantôt, une spiritualité vague et sans repères, tantôt une religion qui se durcit et devient fondamentaliste, ce mauvais couple s'entretenant par lui-

⁵⁰ Tout comme la laïcité, d'ailleurs, dont François Hollande a fort bien dit que ce n'est pas « la religion de ceux qui n'ont pas de religion ».

même. Faut-il rappeler qu'une pratique religieuse approfondie est normalement un moyen de s'élever dans la spiritualité ?

Ensuite, il y aurait lieu, entre les religions instituées, d'instituer du commun, au-delà même du dialogue interreligieux. Les religions ne pourront apporter du commun à la démocratie que si elles manifestent davantage de commun entre elles et font apparaître que ce qui les unit est plus fort que ce qui les distingue : elles ont en commun l'expérience spirituelle et/ou mystique, peuvent développer ce que Pannikar appelait le « dialogue intra-religieux »⁵¹, ou encore se référer à des sources communes de type méta-religieuses⁵². A cet égard, la présence dans quelques universités de département des sciences religieuses ou de religiologie, étudiant et comparant les différentes manières par lesquelles les religions et spiritualités répondent aux questions ultimes aiderait sans doute à la compréhension mutuelle. Enfin « faire ensemble » davantage, notamment face aux situations de violence, est aussi pour les religions un moyen d'apporter une contribution positive à la vie démocratique.

6. SI LES RELIGIONS ET LES SPIRITUALITES SONT DES RESSOURCES, PERSPECTIVES ET PRECONISATIONS.

(Les propositions qui suivent sont pour le moment de simples hypothèses et pistes de travail qu'il faut discuter)

Nous avons approfondi notre réflexion sur les trois axes : 1) le vivre ensemble républicain et la construction du sujet démocratique aujourd'hui, 2) la réalité de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et le multiculturalisme 3) les religions et les spiritualités comme ressources pour le vivre ensemble républicain ?

Il convient de tenter de présenter des préconisations d'actions liées aux perspectives annoncées dès le début de ce texte.

51^aLe dialogue intra-religieux favorise un contact en profondeur entre les religions, passant plus par la voie de l'intériorité de chacun que par la voie de l'extériorité institutionnelle. Ce dialogue « dialogal », où la motivation de chacun est de mieux se connaître lui-même, se distingue du dialogue dialectique, où l'on cherche à savoir qui a raison. Dans ce dialogue, chaque religion découvre des valeurs qui sont restées latentes en elle et que les autres ont plus développées qu'elle. En effet, « celui qui ne connaît que sa propre religion n'en connaît aucune, et pas même la sienne » (*Entre Dieu et le cosmos*, entretien avec Gwendoline Jarczyk, Albin Michel, 1998)

52 Selon celle-ci, il y a une grammaire commune entre les religions, des traits communs qui font que, malgré leurs différences, elles participent toutes d'une même *unité transcendante*, selon le titre même d'un livre de Fritjof Schuon (Seuil, 1979).

Dans un monde profondément différent de celui de 1905, marqué par le multiculturalisme et une mutation profonde du paysage religieux, une nouvelle problématique de la laïcité est à envisager.

6.1. Problématique pour la construction d'un vivre ensemble intégrant les dimensions multiculturelles, religieuses et spirituelles

Nous proposons une problématique de réflexion et d'élaboration de préconisations présentée sous forme d'une grille à double entrée.

- Trois lignes horizontales autour de 3 axes d'action :
 - 1. Ce qui vise à construire un cadre global, transculturel permettant un vivre ensemble intégrant les diversités culturelles, religieuses et spirituelles
 - 2. Ce qui est de l'ordre de l'approche concrète de l'initiative des acteurs, des modes d'action concrets choisis localement
 - 3. Ce qui vise le respect des communautés religieuses et spirituelles et en même temps la décommunautarisation et la diffusion du patrimoine religieux et spirituel de l'humanité

- Une ligne verticale autour de 3 niveaux d'action :
 - A. Ce qui est de l'ordre des institutions et de la loi républicaine (respect des principes fondamentaux de Liberté, d'Égalité, de Fraternité)
 - B. Ce qui est de l'ordre des valeurs du vivre ensemble et ne ressort donc pas de la loi, mais des comportements, des attitudes à promouvoir, des mentalités à faire évoluer.
 - C Ce qui est de l'ordre des valeurs personnelles et des comportements individuels

Ces trois éléments doivent être dans un processus de synergie. La société doit avancer avec la loi, mais la loi doit avancer avec les acteurs de la société civile (dimensions culturelle, religieuse et spirituelle), moteur endogène du changement sociétal, et avec les personnes, moteurs de transformations personnelles en interaction avec les transformations sociales et sociétales.

P.S. : Signalons la difficulté de clarifier l'articulation entre des impératifs politiques (civilité, civisme, citoyenneté, etc.), des valeurs républicaines comme celles proposées dans les travaux sur l'enseignement laïc de la morale (dignité, liberté, égalité, solidarité, laïcité, sens de la justice, respect), des valeurs sociétales (respect, sens du service, goût du travail...), et

des valeurs spirituelles (humilité, discrétion, courage, générosité, vigilance, persévérance, attention à l'autre, hospitalité, lâcher prise... etc.). D'autant plus qu'il faut prendre en compte en parallèle ce qui permet de comprendre le fonctionnement d'une culture et ses évolutions (par exemple les conséquences de la montée des peurs sur le sens de la justice et l'hospitalité).

		LES NIVEAUX D'ACTION			
		A	B	C	
LES AXES D'ACTION	1	Définition d'un cadre global, transculturel permettant un vivre ensemble intégrant les diversités culturelles, religieuses et spirituelles	Institutionnel Action sur les logiques institutionnelles républicaines (la constitution, la Loi, l'administration)	Sociétal Action sur les mentalités, les valeurs, les actions sociétales à promouvoir	Personnel Action sur ses comportements personnels et la cohérence de ses valeurs individuelles
	2	Actions concrètes dans les territoires	1.A Elaboration de lois et de règles s'imposant à tous	1.B Clarification de valeurs de comportements normés fondateurs du vivre ensemble	1C Clarification des valeurs permettant à chaque personne de se structurer et de s'ouvrir
	3	Actions pour le respect entre communautés nationales, religieuses et spirituelles et mise à disposition du patrimoine religieux et spirituel	2.A Elaboration locale d'accommodements raisonnables donnant lieu à formalisation réglementaire	2.B Promotion de méthodes, de processus, de mode de collaboration facilitant l'action communautaire et l'élaboration du vivre ensemble effectif En particulier l'éthique de la discussion	2C Promotion de méthodes et de processus favorisant prise de conscience et implication personnelle
			3.A Mise à disposition des ressources religieuses et spirituelles	3.B Travail sur l'ouverture et la bienveillance culturelle réciproque	3C Travail personnel sur l'ouverture et la bienveillance culturelle et religieuse/spirituelle et personnelle

Cette grille propose une approche dynamique permettant de façon systémique d'entrevoir un processus d'évolution de la question du vivre ensemble multiculturel et interreligieux ou inter spirituel. Pour travailler sur cette problématique nous entrerons par les niveaux d'action, spécifiant ce qui ressort de logiques institutionnelles sociétales et personnelles en matière de définition du cadre global, des actions sur les territoires et des actions pour le respect entre communautés.

6.2 LES PRECONISATIONS DE DEMOCRATIE & SPIRITUALITE

Axe d'action 1 : Promouvoir un processus visant la définition d'un cadre global, transculturel permettant un vivre ensemble intégrant la diversité culturelle, religieuse et spirituelle.

La définition d'un processus collectif permettant la redéfinition d'un cadre général du vivre ensemble doit reposer sur les principes fondamentaux de la laïcité, mais intégrer la diversité culturelle et le fait des religions et des spiritualités comme ressources pour la République. « *La laïcité n'est pas un contrat, la laïcité n'est pas non plus une doctrine, elle n'est pas un dogme de plus, elle n'est pas la religion de ceux qui n'ont pas de religion. Elle est l'art du vivre ensemble.* »

Un travail législatif et réglementaire permettrait de redéfinir les principes qui s'imposent à tous. La définition d'une morale laïque centrée sur le sujet, la liberté et le vivre ensemble serait une voie possible, ne se substituant pas aux morales particulières, aux cultures, mais encadrant les conditions de leur voisinage et chaque fois que possible de leurs relations fécondes.

Le processus de construction devrait être mobilisateur parce qu'il vise le changement des mentalités de tous. Le processus doit être explicitement présenté comme une co-construction éthique et méthodique avec la société civile. Les résultats ne peuvent donc être préconstruits ou préprogrammés, le processus est une expérience collective d'acculturation à une réalité nouvelle co-construite⁵³.

1.A Elaboration de lois et de règles s'imposant à tous

	Préconisations générales devant être soumises aux acteurs concernés	Action de D&S pour promouvoir cette préconisation
Préconisations à destination des acteurs institutionnels de la sphère publique	1A1 : Que l'Observatoire de la laïcité engage un chantier visant à préciser les évolutions constitutionnelles, législatives et réglementaires qui faciliteraient la prise en compte d'un vivre ensemble républicain intégrant la diversité culturelle comme celle des religions et des spiritualités. Voir 1B1.	Demande d'audition de D&S par l'Observatoire de la laïcité et remise d'une note ad hoc
	1A2 : Que l'Observatoire de la laïcité engage avec les représentants de la société civile, des communautés religieuses ou spirituelles, la réflexion sur un processus de co-construction d'un cadre global, général, transculturel favorisant le vivre ensemble et s'imposant à tous. La démarche ne vise pas à instrumentaliser la société civile, mais à ouvrir la dynamique institutionnelle descendante à la réception d'une dynamique endogène ascendante	
	1A3 : Que l'Education nationale poursuive le chantier de définition d'une morale laïque respectueuse des cultures, des religions et des spiritualités, respectueuse des communautés et des familles.	Demande d'audition de D&S par les services du ministère de l'Education nationale travaillant sur le

⁵³ Voir travaux forts anciens de Nizard sur le Plan comme expérience d'évolution culturelle.

	<p>1A4 : Que l'Education nationale poursuive sa réflexion pédagogique sur la présentation du fait religieux, mais aussi de la spiritualité à l'école. La spiritualité est plus difficile à présenter aux enfants, elle se situe dans une autre dimension, mais constitue de fait, la porte d'entrée possible à la compréhension du fait religieux.</p>	<p>projet de morale laïque et par les centrales syndicales Conférence de presse à partir d'une note ad hoc s'adressant en même temps aux deux cibles</p>
	<p>1A5 : Que les institutions paritaires (syndicats patronaux et salariés) engagent un travail sur le développement de la civilité dans la vie des entreprises et des administrations. Après les projets d'entreprise et les actions sur la culture d'entreprise, s'engager dans des chartes de civilité. Ces démarches ont lieu dans les collèges des quartiers difficiles, elles auraient leur place dans les entreprises et les administrations. Cette démarche pourrait être parallèle à la morale laïque du vivre ensemble à l'école.</p>	
	<p>1A6 : Que les partis politiques nationaux s'interrogent sur leur éthique et leur déontologie de gestion et de comportements quotidiens dans les administrations publiques. Il est difficile aux salariés des organisations publiques malmenées par les comportements d'incivilité quotidienne des élus et des dirigeants, de croire que les élites qui gèrent les organisations dans lesquelles ils travaillent vont demain amener le pays vers le respect du vivre ensemble. Il faudrait s'acheminer vers une charte d'exemplarité managériale des dirigeants publics.</p>	<p>Lobbying auprès des responsables des partis politiques</p>
	<p>1A7 : Que les collectivités locales, les employeurs publics et privés et les lieux d'enseignement intègrent davantage dans leur organisation la diversité des calendriers festifs des différentes religions. L'opération <i>Marseille Espérance</i> ou <i>Roubaix Espérance</i> illustrent cette volonté de visibilité inter religieuse.</p>	

1.B Clarification des valeurs de comportements normés fondateurs du vivre ensemble

	Préconisations générales devant être soumises aux acteurs concernés	Action de D&S pour promouvoir cette préconisation
Préconisation à destination des acteurs de la société civile	<p>1B1 : Que les acteurs de la société civile, les représentants des communautés religieuses, spirituelles engagent un processus de type Etats Généraux permettant par une dynamique endogène de co-construire dans un large débat puis de proposer au législateur un cadre global, général, transculturel favorisant le vivre ensemble et s'imposant à tous.</p> <p>La refonte de la laïcité ne peut être le fait que du seul législateur contraignant les religions et les spiritualités, elle doit être l'objet de la mobilisation des acteurs concernés non pour se défendre face à l'Etat mais pour promouvoir un cadre général s'imposant à tous, y compris à l'Etat.</p> <p>Cette dynamique devrait entrer en interaction avec celle qui pourrait être initiée par l'Observatoire de la laïcité (préconisation 1A1)</p>	<p>Soutien à la mise en place d'un collectif assumant le projet d'Etats Généraux d'une laïcité intégrant la diversité culturelle, religieuse et spirituelle, visant la clarification d'un cadre général facilitant le vivre ensemble</p>

1C Clarification des valeurs permettant à chaque personne de se structurer et de s'ouvrir

Préconisations aux personnes qui veulent s'engager	Préconisations générales devant être soumises aux acteurs concernés	Action de D&S pour promouvoir cette préconisation
Action sur ses comportements personnels et la cohérence de ses valeurs individuelles	1C1 Se donner le temps de réfléchir au sens de sa vie, à l'exercice de ses responsabilités et à la cohérence entre ce qu'on croit, ce qu'on dit et ce qu'on fait	Voir engagement 1 du Pacte civique
	1C2 Aller à la rencontre des autres pour essayer de les comprendre et si possible d'agir avec eux pour construire un meilleur vivre ensemble	Voir engagement 5 du Pacte civique
	1C3 Approfondir ce qui nous permet de nous structurer et d'améliorer notre pouvoir d'agir ensemble (et le partager)	Action de D&S sur l'approfondissement de ce qui permet de nous structurer

Axe d'action 2 : Actions concrètes dans les territoires permettant un vivre ensemble intégrant la diversité des cultures, des religions et des spiritualités.

L'Etat, les collectivités locales et les services publics de façon générale apportent aux publics qu'ils desservent des services, sans prendre en compte la variété des cultures, des communautés, des religions et des spiritualités. Cependant de nombreuses expériences menées par les collectivités locales, les organisations locales de la Sécurité Sociale (CAF et MSA notamment), le secteur sanitaire et social montrent que, de plus en plus, une évolution est à l'œuvre. Ces organisations intègrent localement dans leur processus de construction de l'action publique et de développement de l'action des services le fait multiculturel et un travail avec les communautés, avec les groupes et les réseaux se reconnaissant dans une culture, une religion. Le développement social local (DSL) intègre ce que les Nord-Américains appellent *l'organisation communautaire* et dans le secteur social *le travail social communautaire*, mais dépasse l'action sociale en adoptant une vision transversale de l'action publique et de la citoyenneté. Les réflexions sur ces modes d'action communautaires sont en France fort anciennes, une longue tradition existe. Les réflexions, les expériences significatives, les ouvrages, les colloques, les publications, les centres de ressources, les fichiers d'expériences sont nombreux, mais ces innovations sociales prenant en compte la dimension culturelle de la citoyenneté ne font pas encore l'objet d'une réelle prise de conscience stratégique des décideurs publics. Nous sommes toujours sur l'action dans les marges, à la lisière des institutions. Le compromis républicain a quelques difficultés à entrevoir cette démarche, même si de nombreux acteurs même au sein de hautes sphères de l'Etat en reconnaissent la nécessité (Aménagement du territoire, Equipement, Politiques de la ville, Inspection Générale de l'Action Sociale...). Un manifeste signé par de nombreux directeurs généraux des Conseils généraux, au printemps 2012, montre qu'une grogne existe

contre l'administration centrale qui instrumentalise sans cesse les territoires ⁵⁴. Il convient de passer de politiques territorialisées à davantage de politiques des territoires.

2.A Elaboration locale d'accommodements raisonnables avec formalisation réglementaire

	Préconisations générales devant être soumises aux acteurs concernés	Action de D&S pour promouvoir cette préconisation
Préconisations à destination des acteurs institutionnels de la sphère publique	2A2 : Que les collectivités locales et les organisations publiques locales (Sécurité sociale, hôpitaux, Ecoles...) utilisent leur autonomie réglementaire pour proposer dans le cadre d'accommodements raisonnés (négociés) la prise en compte de la variété des cultures, des religions et des spiritualités. Ces accommodements peuvent désigner des comportements, des modes de vie qui seront considérés comme légitimes. Ils pourront préciser les services adaptés (traducteurs, lieux de réunion, professionnels spécialisés). Ils devront préciser ce qui est interdit et n'entre pas dans le champ de l'accommodement. La pratique des accommodements devra entrer dans un cadre légal pour éviter les recours.	Appuyer par lobbying de réseaux toute action des administrations centrales et ou déconcentrées, des administrations décentralisées acceptant de débattre des accommodements raisonnables

2.B Promotion de méthodes, de processus, de mode de collaboration facilitant l'action communautaire et l'élaboration du vivre ensemble effectif

	Préconisations générales devant être soumises aux acteurs concernés	Action de D&S pour promouvoir cette préconisation
Préconisation à destination des acteurs de la société civile et des services publics locaux	2B1 : Que les collectivités locales et les services d'action sociale et médico-sociale locale s'engagent de façon non plus expérimentale, mais volontaire dans les actions de développement social local, de travail social communautaire intégrant les potentialités des communautés, des réseaux partageant des identités culturelles, religieuses et spirituelles.	Appuyer par lobbying de réseaux toute action des acteurs locaux allant dans le sens du territoire et de la prise en compte de la dimension culturelle locale
	2B2 : Que les politiques publiques descendantes (exogènes) cessent de reproduire perpétuellement, sous couvert de participation, des modes d'action qui ne sont que des formes d'instrumentalisation des territoires ⁵⁵ . Le refus des collectivités	

54 <http://www.lagazettedescommunes.com/158239/action-sociale-la-contrainte-budgetaire-un-levier-de-refondation/>

55 Les politiques publiques à destination des territoires sont souvent de simples politiques de déconcentration qui confient à des élus locaux la gestion de dispositifs entièrement conçus au niveau central. Des politiques de territoires sont, à l'inverse, des projets conçus d'abord avec les acteurs locaux et soutenus ensuite par des politiques publiques pouvant attribuer des ressources sur les critères assez larges, liés plus au processus de construction de projet qu'à la cible du projet de territoire. Le RSA est l'exemple d'une fausse politique décentralisée, une bonne partie des politiques

	locales de se laisser instrumentaliser doit être encouragé. Il faut plus de politiques de territoires et moins de politiques territorialisées.	
	2B3 : Actions concrètes à promouvoir (à développer) . Les médiateurs culturels . Les actions collectives des femmes migrantes visant l'intégration collective . Mobiliser les collectifs interreligieux dans des actions sociales concertées	

2.C Promotion de méthodes et de processus favorisant prise de conscience et implication personnelle

Préconisations aux personnes qui veulent s'engager	Préconisations générales devant être soumises aux acteurs concernés	Action de D&S pour promouvoir cette préconisation
Promotion de méthodes et de processus favorisant prise de conscience et implication personnelle, compte tenu de la diversité	2C1 Réfléchir aux conséquences de la diversité culturelle, religieuse, spirituelle dans nos vies	Groupe de réflexion
	2C2 Organiser des méditations inter-spirituelles	En cours
	2C3 Examiner les valeurs communes à promouvoir pour faire vivre notre laïcité	Groupe de réflexion

Axe d'action 3 : Actions pour le respect entre communautés nationales, religieuses et spirituelles et mise à disposition du patrimoine religieux et spirituel

Pour Alain Touraine, notre société est prisonnière, de la suprématie des marchés et, à l'inverse, de la recherche de protection communautaire. L'homme démocratique doit pouvoir lutter contre ces deux pouvoirs, mais en s'accomplissant comme *sujet personnel* et comme sujet dans la *Cité*. Il a besoin de puiser dans le patrimoine culturel de l'humanité pour faire des choix libres et créateurs. Deux points non pas contradictoires, mais dialectiques, semblent à promouvoir :

- Le respect des communautés religieuses et spirituelles, des familles qui ont recours à ce patrimoine de l'humanité et qui y puisent les sources de leurs raisons de vivre. Rappelons ici, le respect de Ferry pour les pères et mères de famille et l'héritage moral de nos ancêtres. Il ne convient pas de promouvoir une vie familiale sans racine, sans culture, sans héritage. Que serait l'enfant arrivant à l'école et n'ayant aucune assise familiale ?
- La diffusion de l'héritage culturel des religions et des spiritualités n'appartient pas aux Eglises ni aux prêtres. Les ressources religieuses et spirituelles sont des patrimoines de l'humanité qu'il faut diffuser et rendre accessibles à l'homme qui cherche la voie de son accouchement comme sujet. La décommunautarisation des cultures religieuses et

de la ville sont du même ordre.

spirituelles doit permettre à toute personne qui le souhaite : enfants, jeunes et adultes de connaître le patrimoine culturel de l'humanité et non seulement celui de sa communauté, notamment en ce qui concerne son patrimoine de sagesses spirituelles.

3.A Respect des communautés et mise à disposition de tous des ressources religieuses et spirituelles

	Préconisations générales devant être soumises aux acteurs concernés	Action de D&S pour promouvoir cette préconisation
Préconisations à destination des acteurs institutionnels de la sphère publique	3A1 : Rendre accessibles à toutes les communautés chrétiennes les églises qui sont à la charge des collectivités locales et de l'Etat. Les communautés chrétiennes minoritaires (évangéliques et orthodoxes) cherchent des lieux de cultes alors que beaucoup d'églises sont inutilisées.	Appuyer par lobbying de réseaux toute action des acteurs publics allant dans le sens du respect des communautés et de la diffusion du patrimoine culturel religieux et spirituel
	3A2 : Rendre accessible à toute communauté religieuse et spirituelle respectant l'esprit de la République les lieux de culte inutilisés à la charge des collectivités locales et de l'Etat. Les communautés musulmanes pourraient accéder à des églises dont l'architecture et la décoration sont compatibles, avec quelques aménagements, au culte musulman. La même politique pourrait être adoptée pour d'autres demandes communautaires ⁵⁶ . Le choix de nouveaux affectataires pose un problème de critères de la décision et donc de débat sur les communautés pouvant être affectataires d'équipement public. Elles ne doivent être ni communautaristes, ni sectaires, ni fondamentalistes. Cette obligation de discernement public vient enrichir la réflexion sur les critères du pluralisme républicain acceptable.	
	3A3 : Rendre accessible, dans un grand nombre d'universités publiques, le patrimoine des religions et des spiritualités en mettant à disposition des fonds documentaires conséquents.	
	3A4 : Créer dans un grand nombre d'universités publiques des départements de sciences religieuses permettant l'accès des étudiants à un travail de recherche sur les religions et les spiritualités, et permettant un travail pluridisciplinaire.	
	3A5 : La mise à disposition du patrimoine religieux et spirituel qui est de la responsabilité publique est à distinguer de la nécessité pour les religions d'assumer elles-mêmes la formation de leurs fidèles, des enfants, des clercs et des théologiens. L'Etat doit faciliter le travail de formation des religions mais ne pas s'y immiscer. Il reste à résoudre la question du financement de ces institutions. Si l'impôt ne peut y concourir, il est nécessaire de valider les circuits de mobilisation des ressources financières (fondations, associations...) pour éviter les dérives sectaires ou l'immixtion de pays étrangers dans la formation religieuse en France. Il faut distinguer la formation religieuse de la participation des institutions religieuses au service public de l'enseignement	

56 De nombreuses chapelles de collèges ou d'hôpitaux ont été reconverties sans scrupules en salle de cours, en gymnase ou en bibliothèque.

	primaire et secondaire dans l'enseignement libre.	
	3A5 : Développer dans les bibliothèques et les lieux culturels municipaux des fonds documentaires sur les religions et les spiritualités accessibles à tous.	

3.B Travail sur l'appétence et la bienveillance culturelle, religieuse et spirituelle réciproque

	Préconisations générales devant être soumises aux acteurs concernés	Action de D&S pour promouvoir cette préconisation
Préconisations à destination des acteurs de la société civile et des services publics locaux	3B1 : Que les centres sociaux, les centres culturels et les mouvements d'éducation populaire mettent en place des cycles de découverte et d'échanges autour de la thématique de la diversité culturelle, religieuse et spirituelle. Cette perspective nécessite que l'on considère la culture française comme une des cultures, mais aussi que chacun de nous est culturellement produit. La culture n'est pas que ce qui caractérise seulement l'étranger.	Appuyer par lobbying de réseaux toute action des acteurs locaux allant dans le sens du développement de l'appétence et de la bienveillance culturelle
	3B2 : Que les centres de formation des intervenants sociaux, de la santé (infirmiers, médecins, psychiatres et psychologues) développent des modules sur la question culturelle, religieuse et spirituelle. Qu'ils encouragent la publication de N° de revues spécialisées sur ce thème.	
	3B3 : Que les formations auxquelles accèdent les agents des collectivités locales (CNFPT) et les agents de l'Etat en contact avec des publics (enseignants notamment) proposent des modules sur le fait religieux dans les collectivités locales. Ces formations ont déjà lieu, mais devraient se développer.	
	3B4 : Que localement se développent les collectifs interreligieux et spirituels portant localement la question de l'intérêt partagé et la bienveillance réciproque.	
	3B5 : Que les ressources des religions (monastères, centre d'études théologiques, bibliothèques diverses) soient mises à la disposition de tous, qu'elles deviennent des lieux d'animation et d'éducation à la bienveillance réciproque. Nous ne sommes pas ici dans l'œcuménisme, mais dans l'humanisme et le respect mutuel.	
	3B6 : Que localement puissent s'ouvrir sur initiatives citoyennes, des maisons des spiritualités dont l'objectif serait de faire connaître les traditions spirituelles et de favoriser des échanges, des rencontres. Il n'est pas souhaitable que ces maisons soient ouvertes à l'initiative d'une collectivité locale, elle peut cependant en faciliter l'ouverture. Ces initiatives pourraient être intégrées dans les Maisons des solidarités, des maisons de quartiers, des centres de développement personnel ou d'autres initiatives équivalentes.	

3.C : Travail personnel sur l'ouverture et la bienveillance culturelle et religieuse/spirituelle et personnelle

Préconisations aux personnes qui veulent s'engager	Préconisations générales devant être soumises aux acteurs concernés	Action de D&S pour promouvoir cette préconisation
Travail personnel sur la bienveillance culturelle et religieuse / spirituelle interpersonnelle	3C1 Examiner les exemples de travaux et initiatives favorisant la bienveillance culturelle et religieuse	